

Hélène Carrère d'Encausse  
professeur de Science politique à l'Institut d'Études politiques de Paris

(1985)

“L'URSS  
ou le totalitarisme  
exemplaire.”

In Traité de science politique,  
Tome II : les régimes politiques contemporains

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## **Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Roger Gravel, bénévole,  
Page web : [http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles\\_equipe/liste\\_gravel\\_roger.html](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_gravel_roger.html)

à partir du texte de :

Hélène Carrère d'Encausse

***“L'URSS ou le totalitarisme exemplaire.”***

In ouvrage sous la direction de Madeleine Grawitz et Jean LECA,  
**TRAITÉ DE SCIENCE POLITIQUE. Tome 2. Les régimes politiques contemporains.** Chapitre 3, section 4, pp. 210-237. Paris: Les Presses universitaires de France, 1re édition, 1985, 714 pp.

Jean Leca nous a accordé le 4 avril 2018 son autorisation de diffuser en accès libre à tous ce texte dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : Jean LECA : [jean.leca@gmail.com](mailto:jean.leca@gmail.com)

Police de caractères utilisées :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

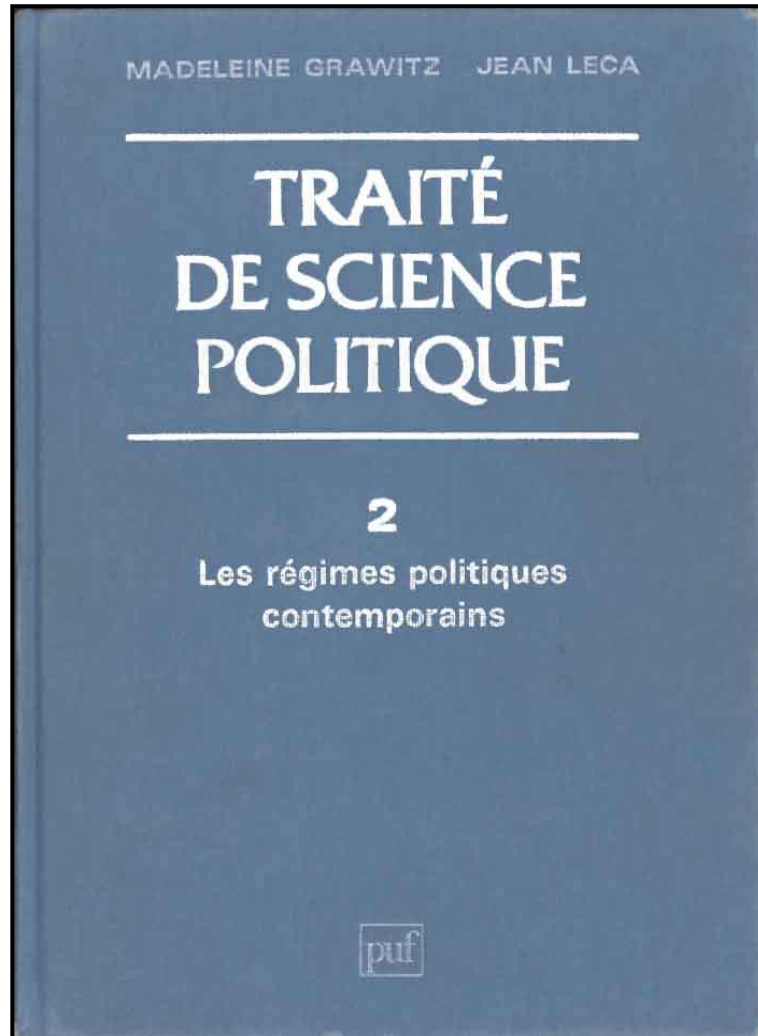
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 13 avril 2022 à Chicoutimi, Québec.



sous la direction de  
Madeleine GRAWITZ et Jean LECA

“L'URSS ou le totalitarisme exemplaire.”



In ouvrage sous la direction de Madeleine Grawitz et Jean LECA, **TRAITÉ DE SCIENCE POLITIQUE. Tome 2. Les régimes politiques contemporains.** Chapitre 3, section 4, pp. 210-237. Paris: Les Presses universitaires de France, 1re édition, 1985, 714 pp.

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[708]

**TRAITÉ DE SCIENCE POLITIQUE.**  
Tome 2. Les régimes politiques contemporains

**Table des matières**

Section 4. *L'URSS ou le totalitarisme exemplaire*, par H. Carrère d'Encausse [210]

1. Les conditions de la création du système soviétique [211]
2. Les années post-léninistes et les traits spécifiques du système stalinien [214]
3. Le changement post-stalinien et le modèle totalitaire [231]

Bibliographie [235]

[210]

## Section 4

### *L'URSS ou le totalitarisme exemplaire*

par Hélène Carrère d'Encausse

[Retour au sommaire](#)

L'étude du système politique soviétique – hors des états communistes et de la sphère des spécialistes se réclamant du marxisme – a durablement nourri deux querelles : celle de la définition du système, acceptation ou refus de l'approche totalitaire, celle de la continuité ou de la rupture entre bolchevisme et stalinisme. Le premier débat a surtout marqué les années soixante, lorsque le révisionnisme khrouchtchévien introduisit dans l'approche totalitaire une question tue jusqu'alors, celle de la capacité d'un régime totalitaire à s'autoréformer, à quitter la voie du totalitarisme, sans disparaître pour autant. L'accord, très général, existant jusqu'alors dans la communauté scientifique sur la pertinence du concept de *totalitarisme* pour définir le régime soviétique (Fainsod, 1953, pp. 59, etc. ; Brzezinski, 1950, p. 50 ; Ulam, 1965, pp. 48-49 ; Daniels, 1962, p. 111 ; Armstrong, 1961...) fut soudain mis en question. L'avenir de l'URSS, privée de l'autorité de Staline, fut analysé tantôt par référence systématique au modèle totalitaire (Friedrich, Brzezinski, 1956, pp. 9-10 ; Brzezinski, 1961, p. 353 ; Moore, 1954, pp. 187-190, et 1958, pp. 19-20), tantôt en le rejetant au bénéfice d'une prise en compte des changements survenus en URSS (Tucker, 1971, p. 79), des conflits (Skilling et Griffiths, 1971) ou de la tradition culturelle (Djilas, 1957 ; Tucker, 1971 ; Armstrong, 1959, pp. 28-30). Durant les années soixante et une partie des années soixante-dix le modèle totalitaire paraît une survivance, dont l'analyse politique comparative souligne le caractère désuet. Mais, après une phase de quasi-consensus anti-totalitaire, succédant au consensus totalitaire des années quarante et cinquante, le conflit des deux approches va de nouveau rebondir au cours de la dernière décennie,



provoqué par l'apport des témoins et historiens originaires d'URSS (Soljenitsyne, 1973 et 1975, p. 8). Désormais, le clivage est net entre ceux qui considèrent le système politique soviétique comme un système en mutation, où la société ne peut plus être totalement exclue du champ politique (Hough, 1977, p. VIII ; Pethybridge, 1962) et les tenants de l'approche totalitaire, pour qui les changements survenus dans l'ère post-stalinienne, loin d'affaiblir la pertinence du concept par l'analyse de l'URSS, l'ont tout au contraire confirmé (Schapiro, 1960 et 1972).

[211]

Le second débat n'est pas de moindre portée. La thèse des origines léninistes du stalinisme dont Leonard Schapiro a effectué la plus complète et convaincante démonstration n'a jamais été oubliée, et a connu une vogue grandissante au cours de la décennie qui a vu réapparaître en force l'approche totalitaire (Schapiro, 1972 ; Kassof, 1964, pp. 558-575 ; Ulam, 1965 ; Azrael, 1968, pp. 70-73 ; 1970 *a*, pp. 266-267 et 1970 *b*, pp. 135-151 ; Soljenitsyne, 1971). C'est contre cette notion d'un système cohérent qui plonge ses racines dans l'idée même du bolchevisme, voire dans le marxisme originel (Kolakowski, 1977, pp. 290-298), que s'est développée la réflexion sur le concept de *stalinisme* qui se réfère largement aux préoccupations développementalistes du système soviétique (Lewin, 1974), à la pesanteur historico-culturelle (Tucker, 1971, p. 121 ; 1977, pp. XVIII-XIX), au poids de la personnalité du dictateur comme facteur central de perversion du système léniniste (Medvedev, 1971).

La richesse et la persistance de ces débats témoignent de la difficulté de comprendre un système politique dont les permanences et les mutations s'imposent tour à tour à l'observateur. Si les deux systèmes retenus en premier lieu par la science politique pour illustrer le concept de totalitarisme sont le national-socialisme et le stalinisme (ou le soviétisme ?), il va de soi que l'analyse du national-socialisme est infiniment plus aisée, puisqu'il s'agit d'un système défini dans le temps ; parce qu'il est achevé et qu'il n'a pas connu dans le temps relativement bref où il a existé de grandes mutations ; qu'il n'a connu qu'un seul dirigeant, qu'enfin son effondrement a livré aux historiens le matériel documentaire qui en permettait une étude sérieuse. Aucune de ces remarques ne s'applique au système soviétique. Dès lors, des questions se posent : l'approche totalitaire est-elle ou non pertinente pour la compréhension du système soviétique ? Cette approche doit-

elle prendre en compte une période déterminée de l'histoire soviétique ou sa totalité ? Cette approche permet-elle d'apporter aussi des éléments de réponse au débat de la continuité ou de la rupture entre les diverses phases de l'histoire de l'URSS ? Pour tenter d'y répondre, il nous a paru nécessaire de reprendre une fois encore le fil du développement du système politique soviétique afin d'essayer de situer les moments et les conditions où se crée le système totalitaire, dans les cinq critères qu'a dégagés Friedrich. Puis, à partir de cette vision historique, on s'efforcera de voir ici les traits spécifiques de ce système ; enfin, en dernier ressort, on en évaluera la similitude avec le modèle totalitaire ; mais aussi, on en cherchera les éléments de précarité ou d'évolution.

### ***1. Les conditions de la création du système soviétique***

[Retour au sommaire](#)

En arrivant au pouvoir en octobre 1917, les bolcheviks n'avaient sur l'organisation du pouvoir d'autre idée ou programme que les propositions exprimées par Lénine dans les *Thèses d'avril* et *L'État et la révolution* (Schapiro, 1955 et 1984). Sur ces deux textes, œuvres personnelles du fondateur du Parti bolchevique, deux remarques s'imposent d'emblée. Tout d'abord, leur caractère profondément utopique, en dépit de propositions qui semblent concrètes (abolition de l'armée, de la police, éligibilité et renvoi permanent des fonctionnaires, organisation de la gestion...) ; ensuite, les conditions de leur adoption qui éclairent l'évolution de l'idéologie léniniste. Les [212] thèses qui sont présentées dans ces deux textes ont été élaborées par Lénine, et imposées à un parti hésitant, mais qui finit toujours par capituler devant la volonté de son chef. Ce dialogue difficile entre Lénine et son parti caractérise non seulement le débat sur le programme, mais aussi les grandes décisions. Lénine a imposé le 10 octobre 1917 à un Comité central peu convaincu de l'urgence d'un tel choix, sa décision d'organiser le coup d'État. Que seuls Zinoviev et Kamenev aient voté contre lui ne témoigne d'aucun consensus, mais seulement de la capacité de Lénine à imposer des décisions autoritaires à son parti. On reviendra plus tard sur cette inertie du Parti devant Lénine et sur ses

conséquences. Dubitatifs sur les chances et l'opportunité d'un coup d'État, les collègues de Lénine étaient carrément hostiles, le 29 octobre, à la création d'un gouvernement purement bolchevique, soulignant que le prix d'un tel gouvernement, dans les conditions russes de 1917, serait la « terreur politique ». Pourtant, ici encore, Lénine impose sa version de la *Dictature du prolétariat*, dictature du seul Parti bolchevique. Ayant tranché autoritairement du coup d'État, Lénine allait, au gouvernement, trancher non moins brutalement du sort de l'Assemblée constituante. Éluë librement – et le 4 avril 1917 Lénine affirmait en soutenir le principe – après l'insurrection d'octobre, mais attestant du peu de popularité du Parti bolchevique (24 % des suffrages), l'Assemblée réunie le 5 janvier 1918 n'est, par là même, pour Lénine, qu'une « usine à bavardages », condamnée d'avance, qu'il dissoudra dès sa seconde séance. Il en profita aussi pour mettre le parti KD hors la loi. L'interdiction des autres partis suivra. En quelques semaines, les propositions vagues des textes prérévolutionnaires ont fait place à une conception claire de la *Dictature du prolétariat* : monopole du pouvoir pour le Parti bolchevique, refus de prendre en compte l'expression de la volonté sociale, complété à partir du X<sup>e</sup> Congrès par l'introduction du monolithisme *dans* le Parti bolchevique. Le centre du pouvoir et ses traits essentiels émergent ainsi très tôt de la confrontation des idées avec le réel. Les rapports de ce pouvoir fort dont Lénine avait toujours prêché la nécessité, avec la société, sont, eux aussi, définis dans la phase initiale du régime, en termes de violence. Au refus de prendre en compte l'expression de la volonté populaire, qui se traduit par la dissolution de l'Assemblée constituante, s'ajoutent la mise sous tutelle complète de la presse (instauration de la censure et suppression de toute presse critique), et surtout les mesures terroristes (développement de la *Vetcheka*, légalisation du système concentrationnaire par la résolution du Sovnarkom du 5 septembre 1918, rétablissement de fait de la peine de mort en février 1918, terreur de masse officiellement promulguée en 1918, utilisation des otages, infaillibilité de la *Vetcheka* (Slusser et Wolin, 1957-1963)). En 1922, Lénine dira à propos du projet de Code pénal : « La jurisprudence ne doit pas mettre fin à la terreur... elle doit la fonder et la légaliser, dans son principe. » Il affirme sans cesse la nécessité et la légitimité de la terreur : « La terreur est le moyen de persuader » et toujours à propos du Code pénal : « Il faut poser ouvertement que la terreur est juste en principe et en politique, que ce qui la *fonde* et la *légitime*, c'est sa nécessité » (Lénine, 1922).

Solution pour Lénine à tous les problèmes politiques, économiques ou sociaux, la Dictature du Proletariat provoque en 1920-1921 un rejet général dont les révoltes paysannes et les troubles de Cronstadt constituent, selon les ouvriers soulevés, les [213] fondements d'une troisième révolution, dirigée cette fois contre les bolcheviks (Trifonov, 1964 ; Avritch, 1975). La réaction de Lénine est lourde de conséquences pour l'avenir de l'URSS, mais aussi pour l'évolution du système politique. Lénine admet que le *communisme de guerre* a été une erreur ; il engage le Parti dans un tournant abrupt, du radicalisme à la révolution graduelle, qui est la NEP. Pour la société soviétique, la NEP, décidée au X<sup>e</sup> Congrès, c'est la fin – ou la pause, l'avenir le montrera – d'une épreuve dramatique. Pour le système politique, c'est un compromis passé par le pouvoir avec la paysannerie qui récuse ses exigences, un compromis avec une réalité sociale inadaptée au communisme. Le bilan de ce tournant paraît simple en 1921, et positif. L'utopie est abandonnée, l'expérience du pouvoir a imposé aux bolcheviks de composer avec la réalité. N'est-ce pas le sort de nombreux révolutionnaires ?

Au-delà de ce bilan rapide – qui ne tient pas compte du prix humain payé au communisme de guerre – ce sont les leçons des quatre années d'exercice du pouvoir qu'il faut tirer. De 1917 à 1921 plusieurs traits du système politique se sont affirmés. Tout d'abord, les contours réels de la Dictature du Proletariat que le Parti communiste prétend incarner. Il y a réussi, dans certaines limites, par l'instauration d'un gouvernement homogène, et par la suppression des partis d'opposition, et des moyens d'exprimer des thèses oppositionnelles ou critiques. Zinoviev résume cet état de choses au XI<sup>e</sup> Congrès de la manière suivante : « Nous détenons le monopole de la légalité ; nous avons refusé la liberté politique à nos adversaires ; nous ne laissons pas d'existence légale à ceux qui prétendent nous concurrencer. » Mais le monopole du pouvoir pour le Parti n'implique pas encore le monolithisme du pouvoir. Le Parti reste, jusqu'en 1921, lieu de discussion, même si les oppositions d'idées à l'intérieur du Parti ne peuvent déboucher dans la sphère décisionnelle. Ce qui caractérise le Parti de l'époque léniniste, c'est la distance entre le débat et l'action. Lénine agit en dictateur absolu à l'égard des autres partis, mais il maintient la discussion dans le Parti bolchevique. La vigueur du débat de 1920 sur la militarisation du travail ou les syndicats en atteste.

Laissant place au débat, Lénine impose sa volonté dès lors qu'il s'agit de l'action. La lutte contre l'Opposition Ouvrière, la résolution sur l'*Unité du Parti* confirment la volonté de Lénine de faire du Parti un instrument efficace d'action, qu'aucune faille ne peut affaiblir. L'*unité* est une des clés de la pensée et des démarches de Lénine. L'obsession unitaire a guidé l'évolution du Parti, scandé son histoire, elle explique le manque de résistance du Parti, à Lénine. Quand Radek, épouvanté par la résolution sur l'*Unité*, lucide sur ses conséquences probables, vote malgré tout pour cette résolution, c'est pour ne pas manquer au devoir d'unité (Schapiro, 1955). Au X<sup>e</sup> Congrès, l'obsession unitaire de Lénine devient une règle intangible pour le Parti. Ce principe unitaire impose aux membres du Parti une fidélité absolue non à leurs idées, mais aux décisions de l'équipe dirigeante, ou du dirigeant suprême. L'autorité dont Lénine avait joui auprès de ses pairs pour des raisons historiques – sa volonté, sa constance, le rôle joué dans la construction du Parti – devient un principe central de la vie du Parti, dont hériteront tous ses successeurs.

Au monopole du pouvoir, au monolithisme du Parti vont s'ajouter deux traits complémentaires qui, avec l'usage généralisé de la terreur, vont achever de donner [214] son caractère complet au système soviétique de la période léniniste : la distance qui sépare le compromis avec le réel du compromis avec la société ; et les conditions dans lesquelles s'élaborent les compromis. En octobre 1917 et en février-mars 1921, Lénine est contraint de composer avec le réel (Lewin, 1974, chap. IV et V). Ce réel c'est, en 1917, une paysannerie qui veut la terre, et des nations qui réclament le droit à s'autodéterminer qui leur a d'ailleurs été promis. En 1921, c'est une société tout entière soulevée contre les bolcheviks. La réponse de Lénine au défi de la réalité sociale est, à deux reprises, de même nature. Lénine tourne le dos à son programme et accepte des compromis considérables – le fédéralisme, la NEP. Pour autant, il n'accepte jamais les conséquences politiques de ces compromis, et il refuse que ces compromis s'inscrivent dans le système politique soviétique. Le système, tel qu'il s'est développé dès les premiers jours de la révolution – dictature du Parti et moyens terroristes mis à son service, monopole de la diffusion des idées – est non seulement irréversible, mais inentamé, dans le fond, par les compromis passés avec la société sur le terrain. Ni les paysans, ni les nationalités n'auront accès à la sphère du pouvoir, n'auront les moyens

de diffuser leurs demandes. Par cette intransigeance, le pouvoir signale, la précarité du compromis, et conserve tous les moyens de sa réversibilité. Ce déséquilibre entre un pouvoir stable qui renforce sans cesse son unité et ses moyens d'action, et les concessions qu'il fait au réel dans des secteurs déterminés, est un trait essentiel du système soviétique. Dès cette époque, il marque l'exclusion constante de la société du champ du politique, même lorsque le pouvoir semble reconnaître les exigences sociales.

Les conditions dans lesquelles s'élabore le compromis social de 1921 contribuent aussi à façonner le système politique soviétique. Lénine, en reconnaissant que le communisme de guerre a représenté une erreur dramatique, ouvre et referme instantanément le débat. Il décide le tournant de 1921 et, par là même, supprime l'erreur. Cette procédure qui autorise le Parti – ou son dirigeant – à opérer dans un même temps la reconnaissance de l'erreur et le revirement, sans jamais recourir au contrôle social, atteste bien de la capacité exclusive du Parti à décider en dernier ressort de tous les choix et de leur pertinence, et donc son *infaillibilité*. En supprimant le débat sur l'erreur, Lénine prépare la voie à ses successeurs, aux volte-face constantes de Staline, mais aussi au *rapport secret* du XX<sup>e</sup> Congrès.

## ***2. Les années post-léninistes et les traits spécifiques du système stalinien***

[Retour au sommaire](#)

Le système politique mis en place en 1917-1921, couramment appelé *léninisme*, se développe dans les années post-léninistes – essentiellement à partir de 1928 – dans quatre directions.

Tout d'abord il faut y inscrire la *révolution sociale* engendrée par la rupture de la NEP, la collectivisation et l'industrialisation à un rythme accéléré. Le tournant de 1928 voulu par Staline marque la fin du compromis avec une société essentiellement paysanne, le retour à l'utopie radicale (Lewin, 1968 ; Tucker, 1969, pp. 181-188, [215] et 1973, pp. 208-209, 396-420 ; Gerschenkron, 1965, p. 145). Les interprétations de ce tournant vont de l'explication par les difficultés économiques de l'URSS et les menaces que la croissance d'une société

paysanne stabilisée fait peser sur l'ordre révolutionnaire (Bettelheim, 1977, p. 171), à une explication faisant appel au projet politique, à la vision de la modernisation de Staline (Deutscher, 1967, pp. 53-58), ou à sa volonté d'opérer une révolution sociale totale (Lewin, 1977, pp. 135-136). On peut y ajouter la thèse plus simple du génie destructeur de Staline et de son appétit de pouvoir. Quelle que soit l'explication adoptée pour cette épreuve infligée à la totalité de la société soviétique, les conséquences de cette *révolution par en haut* (Tucker, 1977, p. 83) affectent profondément la société et ses rapports avec le système politique. La première conséquence de cette révolution sociale est l'éradication de la société existant jusqu'alors, par une mobilité dans l'espace, dans les occupations et les statuts, qui est sans précédent probablement dans l'histoire des sociétés modernes. Une paysannerie tout entière arrachée au cadre du village traditionnel, projetée dans les fermes coopératives ou d'État, dans les villes, dans les chantiers ou dans les camps. Une classe ouvrière qui s'étend rapidement et dont une partie va monter dans la sphère politique ou dans celle de l'encadrement technique. Au terme du I<sup>er</sup> Plan quinquennal, nul ne se trouve plus en URSS à son lieu ou dans son statut d'origine. De plus, la différenciation radicale entre une classe ouvrière – symbole et acteur du progrès poursuivi – et une paysannerie traitée en *ennemie de classe* (ce que souligne la non-délivrance aux paysans des passeports intérieurs), la différenciation salariale et statutaire liée aux décisions de 1931, la multiplication des *niveaux* dans le monde du travail (notamment par le Stakhanovisme), tout contribue à arracher la société entière à ses certitudes antérieures, et à la confronter à un système de valeurs nouveau pour l'ensemble de la société. Le tournant de 1928 marque une révolution morale tout autant que sociale qui, par sa brutalité, par la radicalisme de la rupture avec le système de valeurs antérieur (le compromis avec la paysannerie, l'égalitarisme), contribue au désarroi social.

- La *société* sans repères, et divisée en catégories adverses (les ouvriers contre les paysans, les *ouvriers de choc* contre les ouvriers ordinaires, les spécialistes contre les manœuvres, etc.) *est, de surcroît, atomisée* par les mesures légales qui accompagnent le développement de la terre, et par l'imprévisibilité de la terre.

Les instruments du système terroriste avaient été inventés dès les débuts du régime soviétique, tout à la fois par la création d'organes

spécialisés (Vetcheka, 7 décembre 1917, devenue GPU en 1922, NKVD en 1934) et des pouvoirs considérables qui, d'emblée, leur sont confiés (décret du Sovnarkom du 21 février 1918 sur les pouvoirs répressifs de la Vetcheka et instructions aux tribunaux révolutionnaires du 16 juin 1918 sur la liberté de choix des méthodes de lutte contre-révolutionnaires). L'ampleur des internements et des exécutions sommaires dans les années vingt atteste de l'efficacité des dispositions prises (Soljenitsyne, 1974, p. 305). Mais ce qui caractérise aussi le système terroriste de la première période du régime soviétique, c'est qu'il se présente en *système révolutionnaire extra-légal* récusant la légalité comme héritage du passé. À la XI<sup>e</sup> Conférence du PC(b) en décembre 1921, Lénine insiste sur la nécessité de définir dans tous les domaines une *légalité révolutionnaire* claire qui [216] émergera dans les années de la NEP au moyen de codes nouvellement élaborés et dans la Constitution de 1924 (Hazard, 1960).

Le grand tournant de 1929 entraîne une rupture dans ce domaine aussi, sur le terrain concret de la terreur, et dans sa traduction légale. Sur le terrain concret, la terreur s'organise en deux temps, de 1929 à 1934 où elle est le fruit tout à la fois de la collectivisation et de l'« adaptation du Parti » au grand tournant ; ensuite à partir de la mort de Kirov. Dans le premier temps la terreur de masse est un complément de la collectivisation, de la *dékoulakisation* ; elle est le produit d'une série d'instructions, la plupart du temps confidentielles (Fainsod, 1958, chap. 12 ; Sharlett, 1974 ; Lewin, 1968, pp. 504-505) qui organisent et réglementent les arrestations et la répartition « rationnelle » des détenus. La purge du Parti dans le même temps, qui atteint plus d'un million de membres entre 1931 et 1933, reste limitée surtout aux mesures administratives ; mais elle place tout de même les purges *dans* le Parti, dans la zone de compétence des « organes ». L'assassinat de Kirov le 1<sup>er</sup> décembre 1934 ouvre une ère nouvelle qui modifie le système terroriste et le système légal (Slusser et Wolin, 1957, p. 15 ; Conquest, 1968, appendix F). Dans la série des dispositions adoptées en décembre 1934, trois d'entre elles vont peser durablement sur l'évolution du système. La loi du 1<sup>er</sup> décembre, qui prévoit des procédures accélérées et une exécution immédiate des peines dans les affaires politiques, permet d'étendre à toute la population soviétique la notion de crime politique, notamment par l'adoption d'un principe de responsabilité collective. La non-dénonciation d'un délit commis ou



prévisible est assimilée au délit lui-même (Conquest, 1968). À ces dispositions prises dans les heures qui suivent la mort de Kirov, la loi du 8 avril 1935 qui étend les responsabilités pénales (jusques et y compris la peine de mort) aux enfants de plus de 12 ans parachève le système. Nul n'est plus à l'abri de la purge en URSS, qu'il soit ennemi du peuple, ou, tout simplement, parent ou relation d'un ennemi du peuple. Nulle solidarité sociale ou familiale ne peut résister à la responsabilité collective.

En même temps que ces dispositions policières légales brisent les derniers liens qui unissaient entre eux des hommes que la mobilité sociale du grand tournant avaient déjà arrachés à leurs solidarités et protections traditionnelles, la nouvelle culture légale va jeter un pont entre *terreur* et *loi*, faisant la synthèse de ce qui, jusqu'alors, était dissocié (Slusser et Wolin, 1957 ; Kuchеров, 1970, pp. 72-76 ; Connor, 1972, pp. 403-413 ; Moore, 1965, pp. 176-178). Deux traits de cette évolution légale sont particulièrement significatifs. Le souci de donner un statut légal à la terreur, de passer des instructions secrètes et des décisions expéditives à une loi claire ; en même temps il faut que le champ d'application soit suffisamment étendu pour couvrir toutes les possibilités. Ce terrorisme légaliste est accentué par la concomitance entre le développement de la terreur et l'élaboration de textes fondamentaux – Constitution de 1936, nouveaux codes. Nul terme ne connaît une plus remarquable fortune dans les années 35-38 que *Sotsialistitcheskaia zakonnost'* (légalité socialiste) qui est le titre de l'organe de la *Prokuratura*, et le thème du grand débat juridique ouvert par Vichinsky dans ces années (Vichinsky, 1937, p. 3). Il est significatif qu'accusés et accusateurs de la grande tragédie des années trente participent également à cette légalisation de la terreur. Avant d'en subir définitivement les coups, Boukharine participe au débat constitutionnel, qui suggère le retour à un [217] monde de la légalité et de la prévisibilité. Vichinsky, le procureur des grands procès, sera aussi le procureur de la théorie juridique de Pachukanis, qui niait la possibilité d'élaborer une *légalité socialiste stable*, et insistait sur le caractère *relatif* – parce que révolution ne signifie jamais stabilité – de la Loi (Hazard, 1961 ; Sharlett, 1974 ; Berman, 1963, p. 64).

Dans cette dialectique complexe entre développement d'une pratique terroriste et légalisme, les *procès* ont tenu une place considérable. Les procès staliniens des années trente ne sont pas des

procès politiques, mais une sous-catégorie du procès politique, le *procès-spectacle* ou *démonstration* (Tucker, 1972, p. 49 ; Cohen, 1973, p. 372 ; Tucker et Cohen, 1965 ; Conquest, 1968, appendix F, Medvedev, 1971, pp. 112-113). À la différence des procès politiques classiques qui opposent accusateurs et accusés dans un conflit politique réel, le *procès-spectacle* (le premier en date est celui de Chakhty en 1928 (Conquest, appendix E) qui a servi à tester la méthode) est un des éléments du système terroriste dont la fonction – avec la participation des accusés qui jouent un jeu défini par le système –, est de légitimer la totalité du système politique, terreur comprise ; de donner une dimension particulière au système de valeurs en voie d'élaboration. Tous les éléments qui ont contribué au succès des procès – autocritiques, notion *de faute* commise et avouée, complicité et responsabilité collective, prévisibilité de la sentence, absence de recours – dessinent tout à la fois les contours d'un mode de légitimation nouveau du pouvoir, et d'une culture politique nouvelle. L'élément décisif de ces procès est la participation active des accusés au *procès-spectacle*, dont la valeur éducative pour l'ensemble de la société doit aussi être retenue. Le sens de cette participation c'est aussi qu'il n'est point de voie pour l'individu hors de l'adhésion aux valeurs collectives. L'*Aveu* et le châtement, « volontairement » fait et volontairement accepté, soulignent cette volonté d'intégration de l'individu au groupe organisé, et la possibilité de rachat du crime. Faut-il alors s'étonner de la fortune durable du procès stalinien dans l'univers communiste ? dans l'Est européen après 1945, et même dans l'URSS des années soixante-dix où l'ambition des tribunaux jugeant des dissidents a toujours été d'obtenir d'eux l'*aveu d'activités antisoviétiques* ?

La terreur multiforme qui s'étend à toute l'URSS dans les années 1930-1950 a plusieurs caractéristiques et effets qui doivent être soulignés. La combinaison des mesures d'urgence et d'un légalisme croissant est une des différences majeures entre la terreur stalinienne et la terreur antérieure. Lénine avait créé un *État de fait*, et les juristes qui l'entourent, dont Pachukanis fut le plus notoire, soulignent le caractère *relatif* du Droit. Tout au contraire, Staline associe *terreur* et *Droit*, et donne une légitimité juridique à toutes les mesures terroristes ; mais au-delà encore, il crée, tout à la fois, une *culture politique de la terreur* par les procès, et une *légalité stable* qui tend à recréer un *État de droit*. Contradiction ? Non. Terreur et légalité sont les deux aspects

inséparables d'une même attitude totalitaire. La terreur crée l'imprévisible, la légalité restaure la prévisibilité (Sharlett, 1977, pp. 178-179). La terreur stalinienne est caractérisée aussi par son ampleur numérique (Soljenitsyne) et par son étendue sociale (Guinzbourg, 1977). Nul groupe n'est à l'abri de la terreur ; la police, elle-même instrument de la terreur, en est aussi la victime. Il est significatif que de tous ceux qui ont animé cette institution terroriste, un seul responsable, Dzerjinski, le [218] fondateur de la Tcheka, n'ait pas été victime de la terreur qu'il animait, et ait survécu dans la mémoire collective du Parti (Barghoorn, 1967, p. 103). Étendue à tous les groupes sociaux, menaçant tous les individus, la terreur a eu par là même des fonctions distinctes. Par la menace générale et indistincte qui pèse sur la société tout entière, par son imprévisibilité, par son usage du principe de la responsabilité collective, la terreur a atomisé la société, coupé les individus de tous repères, brisé toute possibilité de résistance. Mais elle a été aussi un instrument exceptionnel de façonnement mental et de promotion des élites. La mobilité sociale passe dans les années de terreur par la purge qui assure les fidélités et libère les emplois.

- *Éradication d'une société traditionnelle, atomisation de la société*, à ces deux directions négatives, il faut ajouter deux directions « positives », où s'engage le système : la formation d'une *nouvelle culture sociale*, la *restauration de l'État-nation*.

De même que terreur et légalité forment en URSS un couple indissociable, de même l'éradication de la culture politique existante et des solidarités qu'elle crée s'accompagne-t-elle de son contraire, une nouvelle culture politique. Tout le système soviétique, l'utopie pré-révolutionnaire, l'*idéologie-idéologique* (Mannheim, 1965) post-révolutionnaire, sont foncièrement manichéens, opposant systématiquement le *négatif* et le *positif*. Au couple *tsarisme-révolution*, ou encore *oppression-émancipation*, s'ajoute l'opposition entre *traître-héros*, *saboteur-bon travailleur*, *koulak-paysan pauvre*, etc. Cependant, cette vision manichéenne de la société humaine évolue considérablement dans les années staliniennes tout à la fois par suite d'une hiérarchisation croissante de la société, et de la multiplication des *héros positifs* qui viennent s'opposer à la masse des héros négatifs dont la terreur fournit des illustrations innombrables (Clark, 1977, p. 192).

Jusqu'en 1931-1932, la société soviétique – dans sa partie « positive » – était vue comme une masse fraternelle *d'égaux* qui, avec l'aide de la *Technique* et sous l'autorité du Parti, pouvait contribuer également au progrès général. Mais dans le cours du I<sup>er</sup> Plan quinquennal, cette vision se modifie de manière notable. *L'homme individuel*, et non plus le membre *anonyme* de la masse, émerge avec ses capacités, ses responsabilités, ses compétences. Plus que la *Technique* – cruellement défailante dans l'URSS de la grande révolution économique des années trente – c'est le *savoir humain* et la *volonté* qui sont au cœur du progrès. Le recul de la vision technicienne de Lénine, imposé par le retard technologique et la pénurie de matériels, entraîne un recul de la conception égalitaire de la société. Le savoir et la compétence, ou les responsabilités exercées dans quelque domaine que ce soit, passent au premier plan avec le slogan *Kadry rechaiut vse* (Les cadres peuvent tout résoudre). De la masse émergent les *meilleurs*, c'est-à-dire ceux qui ont des responsabilités ; et la société fraternelle fait place à une pyramide hiérarchisée qui converge vers une autorité suprême. Cet univers hiérarchisé va s'organiser autour de modèles sociaux qui, tous, correspondent à une volonté de reconstruire la société atomisée à partir de valeurs nouvelles. Modèle de relations familiales pour une famille, dont les solidarités ont été brisées par la responsabilité collective, et, l'existence même, anéantie par la législation antifamiliale des années vingt (divorce libre, avortement). La loi du 27 juin 1936 interdit l'avortement ; le Code de la famille de 1936 restaure le mariage dans sa solidité et rend le divorce exceptionnel. Staline glorifie la maternité – *la [219] mère héroïne* ; et le pédagogue Makarenko développe dans le *Livre des Parents* en 1937 (Kerblay, 1975, chap. V-VI) la notion d'une collectivité familiale jouant un rôle décisif dans la société soviétique. La famille « socialiste » représente l'État, et assure l'éducation de l'enfant selon ses principes autoritaires, et pour lui. Cette famille reconstituée, comment l'empêcher de redevenir un cocon protecteur pour l'individu ? le lieu premier des solidarités humaines ? La culture politique stalinienne offre à cette famille trois modèles correcteurs. Premier modèle, celui qui, par-delà les liens du sang, assure la primauté des liens spirituels (Gorki, *Sotchinenia*, XXVII, p. 440). En d'autres termes, ce modèle glorifie l'individu qui sait appartenir à la communauté soviétique, avant que d'appartenir à sa famille. Ce sentiment atteint sa forme suprême lorsque, pour le bien public, la femme dénonce son mari, l'enfant son père, et les parents leur enfant.

La littérature soviétique de l'époque abonde en exemples de héros de ce type, et le plus connu, le plus utile aussi à l'édification de ses compatriotes, aura été Pavlik Morozov, l'enfant de 12 ans qui dénonça son père pour conspiration antisoviétique (Smirnov, 1938, p. 37). Offert en modèle suprême à l'enfance soviétique, Pavlik Morozov incarne tout à la fois la conception de la famille, restaurée en URSS (le conflit entre famille naturelle et famille sociale, et la méfiance du pouvoir envers la famille naturelle) ; l'idéal du Plonnier élevé selon les principes de Makarenko ; et enfin, les nouvelles orientations de la culture politique soviétique. La société fraternelle est devenue une société dominée par la figure tutélaire du Père, exactement comme la famille est reconstituée autour du père. Si le père naturel vient à trahir, c'est vers le père spirituel – le Parti, et bientôt Staline – que la société tourne ses regards.

Au modèle familial correspond un second modèle dans le monde du travail. Ici aussi, le héros positif, exemplaire, émerge de la masse. Il aura nom d'abord Stakhanov, puis s'enrichira de celui de ses émules dans toutes les branches de l'activité humaine. Ce héros du travail marque la rupture idéologique avec la première période, égalitaire, de la culture politique soviétique. Aux *travailleurs de choc*, héros anonymes, membres du Groupe, récompensés collectivement pour l'effort fourni collectivement, s'oppose à partir de 1935 le héros individualisé, sorti de la masse (Staline, 1935, p. 1, discours aux stakhanovistes), offert en exemple à la masse, et qui, par son effort exceptionnel, trouve dans la société une place d'exception. Le héros positif du travail, Stakhanov, ou n'importe lequel de ses émules, tient dans le développement du système politique soviétique une place particulière. Il n'est pas un héros *politique*, n'est généralement pas membre du Parti, donc est étranger au *système* proprement dit, et aux vertus de l'Avant-Garde. Stakhanov est la meilleure incarnation de l'homme ordinaire, lorsque celui-ci se montre capable de se dépasser, de sortir de la routine (Stakhanov, 1937, p. 35). Ce qu'il accomplit n'est pas surhumain, ni miraculeux, mais exemplaire pour tous ceux, membres perdus de la masse, qui veulent atteindre à *l'extraordinaire*. On voit ici la portée d'un tel mythe. Dans le système inégalitaire où l'URSS s'engage, l'exemple de Stakhanov qui s'arrache au sort commun pour entrer dans l'élite par la seule vertu de la volonté et de l'effort, cet exemple montre à la société que l'inégalité est le produit de sa passivité, de son esprit de routine et de son manque d'initiative. Par là, le pouvoir

donne une légitimité à l'inégalité organisée. Il légitime aussi le volontarisme stalinien, qui sous-tend tout [220] l'effort économique – volontarisme hérité du Lénine des années 1918-1920 –, en montrant que la volonté humaine n'a pas de limites. Surtout, il apporte une réponse claire à la vieille question de Lénine : (Que faire ?) comment passer du *spontanéisme* à la *conscience*, clé absolue du développement social. Si, pour Lénine, la réponse était, avant 1917, dans la création du Parti, Avant-Garde consciente de la société, pour Staline, la réponse est plus large. Entre le Parti et la Société, il fait place à l'*homme nouveau* symbolisé par les Pavlik Morozov, les *mères héroïnes*, les Stakhanov qui, tous, témoignent que la transformation d'une société *spontanéiste* en une humanité *consciente* est possible. Ce qu'ils ont réalisé – chacun dans sa propre direction – ils l'ont fait, parce qu'ils ont dépassé le spontanéisme de leurs semblables, accompli un effort conscient, avancé sur la voie de la conscience. Sans doute ces prototypes sont-ils ambigus. Exemplaaires par leurs comportements ou leurs exploits, ils ne rejoignent pas l'Avant-Garde. Tout au contraire, ils démontrent la nécessité d'une Avant-Garde persistante, qui peut inspirer et guider de semblables efforts, qui peut assurer peu à peu cette évolution *qualitative* des masses. Légitimation de l'inégalité et du statut privilégié de l'Avant-Garde, les *héros positifs* du stalinisme vont aussi légitimer le pouvoir suprême de Staline. Parce qu'ils sont tous des êtres ordinaires à l'origine, « les meilleurs, qu'ils soient venus du Parti ou étrangers au Parti », tous se réclament d'une source d'inspiration identique – l'idéologie du Parti – vue à travers un homme, *Guide* ou *Père*, Staline. Ce rapport de *Fils à Père* va se développer à travers tous les exemples de héros positifs : Pavlik Morozov se tourne tout naturellement vers ce substitut du Père, l'ouvrier Stakhanov attribue son inspiration à un discours de Staline, et le héros de l'expédition aérienne sur l'Arctique, Tchkalov, expliquera que sa rencontre avec Staline a modifié tous ses comportements spontanés, le mettant ainsi en mesure de réaliser son exploit. Pas un des *héros positifs* de ces années qui, à l'heure du triomphe, omette de rendre hommage à *celui* qui a permis ce triomphe. Staline est clairement désigné comme le Père attentif qui *éveille* la *conscience* de l'individu. Les mythes sociaux se multiplient dans les années trente, et se différencient. Il faut y ajouter, en effet, la cohorte des savants exemplaaires, des explorateurs, des sportifs. Ces derniers types de héros, élevés aussi au rang de modèles, se situent à part et au-dessus des « héros ordinaires ». Ils sont à mi-chemin de la *masse* et de

l'Avant-Garde, guides pour la masse, guidés par l'Avant-Garde. Plus qu'auteurs d'exploits extraordinaires, ils sont exemplaires du *surhumain*. Leurs exploits ne sont pas, sans doute, à la portée de l'homme ordinaire, comme le sont ceux de Pavlik Morozov, de Stakhanov ou des mères héroïnes qui cumulent maternité et rendement exceptionnel à l'usine. Mais, comme les héros-ordinaires, les surhommes témoignent que la culture politique de l'*Homo Sovieticus* engage l'homme au dépassement perpétuel de ses capacités initiales (Clarck, 1977, p. 91). *Vse bol'che* (toujours plus), *vse lutche* (toujours mieux), *vse dal'che*, *vse vyche* (toujours plus loin, toujours plus haut), telle est la leçon que prodiguent les modèles sociaux nouveaux, qu'il s'agisse du monde du travail, du monde de la science ou du monde de l'exploit physique. Ainsi s'établit entre le Parti, ordonnateur de cette culture politique, et la société, un rapport constant d'exigence. L'*homme nouveau* véhiculé par ces modèles, clé de la nouvelle culture politique, est en progrès continu. La lecture des journaux, ou des ouvrages politiques ou de fiction, révèle un trait complémentaire de cette définition exemplaire de l'homme [221] nouveau, sa dimension *urbaine*. Sans doute, la réalisation des plans quinquennaux révèle-t-elle des héros du monde rural. Mais il est significatif que l'on reste ici dans le modèle périmé des « travailleurs de choc », qui incarnent l'effort commun et ne s'en dégagent guère. La *trayeuse de choc* existe sans doute dans les statistiques, elle n'occupe aucune place dans la galerie officielle et personnalisée des héros. C'est le monde ouvrier qui produit les modèles connus et les surhommes. La culture politique nouvelle contribue ainsi à achever la déruralisation de la conscience.

Les modèles qui dessinent le portrait de l'*homme nouveau* ont ainsi une double fonction. Ils réconcilient en apparence le *projet* – la révolution sociale – et le *réel*. L'inégalité créée par la révolution totale de Staline est ainsi effacée derrière la vision harmonieuse d'une société à l'image de la famille, où l'inégalité traduit simplement les distances qui, dans la cellule sociale primitive, sépare les Fils du Père. Celui-ci les guide, les forme, et leur imprime sa marque. L'une des expressions les plus usitées à cette époque, c'est *Stalinskii sklad* (le modèle stalinien), qui est bien le point de convergence de tous ces prototypes et, en dernier ressort, qui résume le projet de l'*Homme nouveau*. Ce projet, dans ses diverses variantes, est porteur d'une culture politique *totale*, qui couvre tous les aspects de la vie et de la personnalité

humaine, privée et sociale. Par ses diverses composantes – familiale, sociale, intellectuelle – le projet d'homme nouveau ne laisse place à aucune échappée de la conscience, à aucun espace libre. Projet total par son contenu, il a une *fonction totalitaire* ; il situe l'individu, dont tous les comportements et toutes les loyautés sont balisés, dans la dépendance totale du système. Mais aussi, ce projet culturel, à travers l'homme qu'il définit, a une fonction politique qui concerne le pouvoir. C'est lui, d'abord, qui va légitimer l'autorité croissante et l'inafaillibilité de Staline. Sans que Staline s'avance au premier plan, sans qu'il se dresse au-dessus du Parti, le lien direct avec ce Père infaillible qu'invoquent les fils prodiges à l'appui de leur progression vers la conscience place Staline au-dessus du Parti. Le charisme de Lénine se reconstitue ainsi, par ce *regard* que les « meilleurs » éléments de la société soviétique portent vers Staline. Le « modèle stalinien », modèle concret de comportements et de loyautés, va progressivement se développer en « pensée » de Staline et « infaillibilité » de Staline, qui vont affecter profondément l'idéologie tout entière. Le marxisme originel, référence obligée, devient peu à peu le conglomérat des idées de « Marx-Engels-Lénine-Staline », où l'accent mis toujours plus sur la *pratique de la révolution russe* fait glisser tout le système idéologique hors de l'orbite de l'humanisme occidental dont il était issu.

Dans ce monde de l'*homme nouveau*, où l'idéologie définit dans sa *totalité* la nature et le comportement humain, on constate dans le même temps un appauvrissement du contenu de l'idéologie, dû à l'hypertrophie de la pensée stalinienne et à l'extension indéfinie de son champ d'application. Dès cette époque, toutes les séparations entre le champ proprement idéologique et les champs encore quelque peu autonomes de la science, des divers domaines de la culture, tombent. La *Pensée de Marx-Engels-Lénine-Staline* envahit tout l'espace intellectuel et scientifique, récuse absolument l'hypothèse de sphères d'activités autonomes, et les insère toutes dans les exigences de l'idéologie. Lorsque l'*homme nouveau* s'incarne dans le savant ou le linguiste, c'est la science qu'il sert, qui en est affectée. Lyssenko illustre cette évolution que l'Académie [222] des Sciences avait ainsi définie. « Nous résoudrons tous les problèmes qui se posent à nous, par la seule méthode scientifique qui existe, celle de Marx-Engels, Lénine, Staline » (*Pravda*, 30 décembre 1936).



La révolution sociale et culturelle des années trente a ainsi créé les fondements de la société atomisée, inorganisée, désemparée, dont H. Arendt entrevoyait clairement qu'elle était une condition indispensable de développement du pouvoir totalitaire. Mais cette transformation de la société et de ses valeurs traditionnelles et connues va en URSS bien au-delà du processus d'atomisation, par la destruction de tous les regroupements sociaux possibles où s'affirment les solidarités sociales. La *table rase* sociale et culturelle qui caractérise l'évolution de la société soviétique des années trente et explique son désarroi, permet seule cette création d'un type humain nouveau. Cette *révolution culturelle* s'accompagne cependant tout naturellement du processus complémentaire, qui met en place les instances et les procédures *d'intégration* de la société, dans un ordre nouveau organisé par le système politique et qu'il peut totalement contrôler.

- La *restauration de l'État, la réhabilitation de la nation*, directions centrales de l'action stalinienne de la fin des années trente, vont permettre de définir de manière durable et organisée les relations du pouvoir avec la société, et de codifier l'emprise absolue du système sur la société. À la dictature pragmatique du prolétariat, conçue comme transition entre deux étapes historiques, succède la *consolidation de l'État* comme instrument privilégié, *durable* et *légal* d'un pouvoir totalitaire (Pachukanis, 1936, pp. 3-11 ; Iudin, 1937, p. 4). Le système totalitaire ne peut, en effet, durer – l'exemple soviétique en est le meilleur exemple – que par la combinaison de la terreur et de la légalité ; l'équilibre parfait des deux éléments étant la condition absolue pour que tous les contrôles centraux puissent être maintenus (Moore, 1954, p. 178). Les conceptions relativistes du droit qui prévalent jusqu'en 1935, la théorie d'un État de transition voué à la disparition, présentent des inconvénients considérables pour le fonctionnement du système totalitaire, même si, par l'imprévisibilité qui en découle, ils contribuent un temps au désarroi et à la désintégration de la société. Dans la phase de destruction de l'ordre social hérité du passé, il est urgent d'atomiser la société, de briser ses défenses. Mais, passé ce stade – et dès 1936 l'URSS a réalisé cet objectif – le système totalitaire doit disposer de deux appuis, un lien durable avec la société, des règles de fonctionnement claires pour tout l'appareil de terreur. Il importe, en effet, que la société nouvelle qui se reconstruit, s'identifie au système

sous peine de chercher à un moment donné une identification hors du système, ce qui reconstituerait les bases d'une société civile. Nul pouvoir terroriste ne peut se maintenir de manière stable s'il ne donne à un moment quelconque à la société le sentiment de se reconnaître dans ses dirigeants. Un certain degré de consensus, quelle que soit l'ambiguïté sur laquelle il repose, est indispensable à tout système terroriste. Ce système lui-même, au-delà de ses rapports avec la société, doit connaître des règles claires et prévisibles, sous peine de se disloquer, de s'épuiser en conflits internes pour assurer sa propre sécurité.

Le système soviétique évolue ainsi dans la fin des années trente dans une double direction : il crée un système *légal* apte à gagner le consensus social et, pour ce faire, [223] dessine les limites légales d'un pouvoir jusqu'alors arbitraire. Mais, cette création ayant pour fonction de pérenniser un système de pouvoir total, elle est le fait du système politique ; et toutes ses dispositions, tout son contenu légal, tendent à en dissimuler l'arbitraire, non à le supprimer.

Le cadre privilégié de cette restauration du droit, de la légalité, des limites à l'arbitraire, ne pouvait être que *l'État*, cadre traditionnel des intérêts d'une société globale et non d'une classe particulière. Cadre juridique aussi de la vie de la *nation* où se reconstitue une société dispersée (Carrère d'Encausse, 1978, p. 29, et 1979, pp. 77-83). On ne peut s'étonner dès lors que tous les efforts legalistes et idéologiques convergent à partir de 1936 pour restaurer ces deux dimensions oubliées ou rejetées au second plan par l'utopie révolutionnaire. Le débat constitutionnel qui s'ouvre en 1936 met en place, par la Constitution adoptée en décembre, un *État* restauré dans la plénitude de ses prérogatives (Staline, 1936, p. 62) et qui confirme que la société soviétique est entrée dans l'ère des certitudes – règles stables de l'État, stabilité du droit, clarté des principes. En théorie, l'arbitraire n'a pas place dans ce système qui se réclame d'une légalité qui n'est plus relative, mais permanente et absolue ; et par là même, l'imprévisibilité des destins doit disparaître. Tout le débat juridique, qui passe par la condamnation de l'« ennemi du Peuple » Pachukanis, confirme cette évolution vers la restauration d'un État de Droit, auquel n'échappe nul domaine de l'activité humaine. La *théorie de l'État*, restaurée comme science fondamentale, montre clairement l'entrée de l'URSS dans la phase étatique. Les chaires de théorie de l'État et du Droit se

multiplient ; les ouvrages juridiques et les institutions fleurissent ; enfin, *l'Abrégé de l'histoire du PC(b) (Kratkii Kurs, 1938)*, publié en 1938, devient un ouvrage de référence absolue de cette nouvelle légalité. Au-delà de la renaissance d'un Droit de l'État, c'est tout le système légal qui se reconstitue – Droit de la famille, Droit civil, Droit du travail, Droit de la terre, Droit kolkhozien (Krylenko, 1937, pp. 7-21). La société retrouve ainsi des repères clairs, dont Staline a affirmé alors la nécessité : « Nous avons plus que jamais besoin de lois stables. »

Cette restauration d'un ordre légal appelle deux remarques. Tout d'abord, son caractère quasi surréaliste dans l'atmosphère soviétique de terreur totale des années 1934-1938. La coïncidence absolue entre le temps où l'arbitraire triomphe sans limites, et le temps où les limites de l'arbitraire sont fixées, est remarquable. Tout aussi remarquable est la juxtaposition de l'arbitraire illimité – les années trente sont marquées avant tout par l'extension du système concentrationnaire à la société tout entière, y compris aux cadres du système terroriste –, et des dispositions parfaitement démocratiques de la Constitution de 1936. Le système mis en place alors – dispositions constitutionnelles et codes – définit parfaitement les droits des individus et des groupes, leur capacité à se défendre contre le pouvoir, et à pénétrer dans la sphère du pouvoir, pour y participer. La seconde remarque concerne les fonctions multiples de la légalité restaurée. Cette légalité qui se juxtapose à l'arbitraire constitue un des moyens de mobilisation de l'opinion qui va permettre à Staline de réaliser un certain consensus social autour du système politique, et en même temps, d'utiliser ce consensus pour consolider son pouvoir personnel et sa légitimité. La Constitution de 1936 a été adoptée au terme d'un vaste débat populaire – organisé [224] par le Parti et les organisations de masses, sans doute –, qui était destiné à mobiliser la société autour de la Constitution et de l'État naissant, à manifester son adhésion à l'ordre constitutionnel nouveau. De la même manière, la transformation des règles de vie familiales – en un premier lieu le débat sur l'avortement – a-t-elle été soumise à la discussion publique. Si le projet retenu en dernier ressort – qui condamne la liberté de l'avortement – est contraire à tout ce qui a été exprimé dans le débat public, l'essentiel est ailleurs, dans le fait que la société ait été impliquée, associée à l'adoption d'une nouvelle légalité. C'est là un des premiers traits de cette légalité stalinienne développée à la fin des

années trente. Staline en appelle, en effet, à l'opinion publique – au sens soviétique du terme, c'est-à-dire par la voie de débats organisés et contrôlés –, non pour qu'elle se prononce sur le *choix* lui-même, mais pour qu'elle légitime – par sa participation – le choix déjà fait par le système politique. C'est la même logique, mobilisation de la société autour d'un choix préétabli, et légitimation de ce choix, qui préside au système électoral soviétique que la Constitution de 1936 instaure. L'une des grandes innovations de 1936 est, en effet, l'établissement du suffrage universel direct, secret qui consacre un principe général de la Constitution, l'égalité de tous les citoyens. Jusqu'en 1936, des catégories entières de citoyens étaient privés de droits civiques. En 1936, alors que la culture politique soviétique et la pratique économique officialisent une société inégalitaire, la Constitution affirme à contre-courant l'égalité de tous. Et le suffrage universel en est le signe tangible. Mais ce suffrage qui, périodiquement, rassemble la société dans les grandes cérémonies électorales (les élections en URSS sont de véritables rites sociaux) n'a pas pour fonction d'associer la société à des choix – d'hommes ou de programmes – mais de consacrer les choix faits. Et de contraindre la société à se reconnaître dans ces choix. Par les mobilisations périodiques pour les élections, par le rituel électoral, la société affirme son adhésion au système, témoigne d'un consensus social sans précédent dans l'histoire. Que les élections rassemblent 99,99 % des électeurs et autant de suffrages identiques est conforme à la logique d'ensemble du système. Comment les citoyens pourraient-ils se diviser, dès lors qu'ils ne sont pas confrontés à des choix alternatifs ? La Constitution a pour fonction de créer l'unanimité sociale sans faille, sans laquelle le totalitarisme n'existe pas.

Cette unanimité, c'est là une autre fonction de la Constitution de 1936, elle s'incarne dans un État qui abolit d'emblée toute possibilité de désaccord ou distance entre lui et la société. En surimposant à l'arbitraire du système terroriste une Constitution démocratique, périodiquement plébiscitée par l'ensemble de la société, Staline légitime sa prétention à avoir instauré un État de Droit en URSS. À cet égard, l'évolution du système de Lénine à Staline est très remarquable. L'arbitraire instauré par Lénine était reconnu comme tel, et justifié par l'intérêt de la révolution et le Droit du Parti – droit fondé sur sa *conscience* de l'histoire et de ses tâches – à exercer la Dictature du Prolétariat. À cette reconnaissance par Lénine d'un état de terreur fondé

sur la nécessité historique, Staline substitue la fiction de la légalité. Il évacue le conflit social dont Lénine avouait l'existence, en organisant un consensus dont la Constitution et la légalité générale affirmée sont les traductions. On découvre ici un mode de légitimation du pouvoir qui a considérablement évolué. Celui de Lénine reposait sur une position *de force*, clairement affirmée. Celui de Staline est plus [225] ambigu. Si la *force* est plus que jamais présente, elle est recouverte d'une idéologie du *Droit* et du *consensus* qui lui donne une longévité certaine aux yeux des administrés. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le retour à une conception historique de la nation.

En même temps qu'il affirme la nécessité de doter l'URSS d'une constitution conforme à l'état d'évolution de la société – le *socialisme édifié* – Staline s'attaque à une réflexion sur le passé d'où ressurgira la *nation*. L'occasion lui en est fournie par les manuels d'histoire. Ceux-ci, au milieu des années trente, sont encore le produit de l'école formée par l'historien Pokrovsky, qui s'est efforcé de doter l'homme nouveau d'une *mémoire communiste* effaçant le passé national au bénéfice d'un passé de luttes sociales (Pokrovsky, 1933). Cette perception du passé, qui débordait les frontières des États et des groupes nationaux, correspondait bien au rêve internationaliste des compagnons de Lénine, à leur volonté de fonder une *base* pour les révolutions futures et non un État national héritier des préjugés et des conflits antérieurs. Cet internationalisme, dans le cadre d'un État multiethnique, devait aussi permettre d'abattre les cloisons entre peuples différents, associés de gré ou de force à un même destin, avant 1917 et après 1917. L'idéologie révolutionnaire qui faisait d'Octobre 1917 un moment privilégié, auquel la mémoire collective devait s'accrocher pour construire ensuite une histoire commune, avait évacué des consciences tout le passé qui forme la trame du sentiment national. En 1936, dans ses *remarques* qui jettent bas l'édifice intellectuel de Pokrovsky – comme dans le domaine du Droit il avait liquidé celui de Pachukanis – Staline réhabilite tout à la fois l'histoire passée, la fierté nationale et le sentiment de la nation. Mais il proclame une *vérité historique socialiste*, donc stalinienne. À *l'histoire marxiste*, non nationale, il oppose une *histoire soviétique* qui va contribuer à façonner la mémoire collective du peuple soviétique, et la conscience de l'homme nouveau. Cette histoire, elle est nationale – et même largement, dès cette époque, russe, ou en voie rapide de russification. L'acteur privilégié de l'histoire, ce n'est plus un groupe

social, mais une *nation*, la nation soviétique englobant dans le temps (l'*Abrégé de l'histoire du PC(b)* la fait remonter au royaume d'Urartu au IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et dans l'espace puisqu'elle va les inclure progressivement dans sa définition, les peuples que l'URSS s'annexe (Baltes, Roumains, Ruthènes, etc.). Cette révision historique a une double fonction ; elle donne un contenu réel à l'État qui, dans l'esprit des citoyens, pourrait encore se confondre avec les appareils répressifs. Elle doit renforcer surtout l'identification des administrés au système. À la fin des années trente, quand la situation internationale évolue dangereusement de crise en crise, quand Staline attise régulièrement l'obsession obsidionale de ses compatriotes en leur dénonçant, à travers les procès, de dangereux complots extérieurs, dans l'imminence de la guerre, l'appel au sentiment national, au patriotisme, est le plus propice à rassembler la société. Même une société brisée par la peur. On en aura maintes preuves, dans les camps mêmes où des militaires, qui ont survécu aux purges et qu'en 1941 on transfère sans transition du bagne au front, de leurs tenues de forçats aux uniformes chamarrés, se mobiliseront sans hésiter autour d'un pouvoir qu'ils reconnaîtront comme représentant légitime de la nation (Gorbatov, 1965 et 1966). En tournant le dos à l'internationalisme pour restaurer l'État-nation, en affirmant la primauté des solidarités de l'histoire vécue en commun [226] sur les solidarités de la classe, Staline se sépare une fois encore de l'idéologie révolutionnaire, d'un marxisme qui a méconnu durablement la nation, pour ancrer son pouvoir dans la *durée*, pour garantir son avenir par le rappel à une longue histoire passée.

L'homme nouveau, arraché à son milieu originel, à ses solidarités premières et à ses convictions, inséré par la violence dans un mode de vie et un système sur lesquels il n'a aucune prise, trouve dans cette légalité affirmée et dans ces solidarités nationales restaurées, des repères qui lui sont familiers et malgré tout rassurants. Faut-il s'étonner qu'il y ait eu alors – dans la terreur, mais parfois en dépit de la terreur – une certaine adhésion, sinon au système, du moins aux promesses de changement, de retour au normal et au prévisible, que ces réformes idéologiques suggéraient. Que le pouvoir soviétique n'en ait pas été modifié est incontestable. Mais la fiction d'un État-nation reconstruit sur des bases connues permet au système politique de dissimuler la dichotomie totale entre gouvernants et gouvernés, et la violence qui

préside à leurs rapports, derrière un apparent consensus dont les rites de mobilisation sociale définissent les contours.

Ce qui change aussi à cette époque, c'est l'équilibre au sein du système politique, et les rapports entre les diverses institutions qui le constituent ; changement qui va donner au totalitarisme soviétique son caractère achevé et son originalité. Jusqu'au début des années trente, le système hérité de Lénine repose sur la certitude d'une rationalité historique, et sur le pouvoir total du Parti porteur et conscience de cette rationalité. De cette certitude idéologique, Lénine a conclu à la légitimité d'organiser tous les domaines de l'activité sociale sous l'autorité du Parti. C'est ce que Righby nomme le système *mono-organisationnel* (Righby, 1976), plus ambitieux dès 1917 que d'autres systèmes totalitaires puisqu'il n'entend pas reconnaître de sphères d'activités autonomes à la société. Le système répressif, né à l'heure même de la révolution, a pour fonction d'imposer à la société cette organisation et le projet qu'elle porte en elle, projet visant à transformer totalement la société sur le modèle que l'idéologie a défini (Besançon, 1977) ; mais il ne pèse encore que sur la société, non sur l'ensemble des institutions. L'oligarchie qui se constitue dans la première phase du régime soviétique est protégée par le système répressif et protégée de lui. Lorsque le système s'épanouit – après que la société a été brisée – trois traits nouveaux émergent : le pouvoir personnel de Staline, la suppression de l'oligarchie, la précarité des institutions.

- *Le rôle personnel de Staline*, le pouvoir d'un homme comme élément central du système est, sans doute, la plus grande caractéristique du totalitarisme épanoui (Medvedev, 1971). Staline ne se substitue pas à l'organisation totale des activités sociales par de multiples bureaucraties, il s'y surimpose, et le totalitarisme soviétique de la période stalinienne devra être défini par cette combinaison du pouvoir stalinien et du système mono-organisationnel (Righby, 1968, et 1977, p. 73). Le pouvoir personnel de Staline est caractérisé par plusieurs éléments : la puissance, l'étendue, l'assise, le mode de légitimation. La puissance d'abord. On peut admettre qu'en quelques années Staline impose à ses pairs un pouvoir sans partage et sans limites. Ceci n'implique pas que Staline ait continûment exercé une autorité absolue. Mais, [227] dans tout l'espace soviétique, dans toutes

les bureaucraties, à tous les niveaux du système, sa capacité de décision s'exerçait ; et il pouvait à tout moment imposer ses choix, contre son parti, contre la société, contre les choix antérieurs. Cette puissance absolue, Staline ne la détenait pas d'emblée. En 1934 encore, il est confronté à un rival poussé par le Parti, Kirov. Mais, après la mort de Kirov et jusqu'à sa propre mort, Staline ne rencontre plus d'opposition organisée, ou bien il est capable d'éliminer toute tentative de limiter son autorité. À l'issue de la seconde guerre mondiale même, où ses choix ont entraîné des revers initiaux considérables, il a la capacité de neutraliser l'armée et ses chefs que la guerre avait pourtant dotés d'un prestige considérable et d'une grande autonomie. On peut mesurer le caractère illimité de la puissance de Staline lorsqu'on constate qu'elle lui a permis de liquider physiquement tout le commandement militaire en 1938, mais aussi les chefs successifs de la police, tout aussi aisément qu'il a jeté dans les camps ou envoyé à la mort des millions de citoyens ordinaires. Ce pouvoir qui domine et peut briser indistinctement les gouvernés, mais aussi ceux qui gouvernent, et un tel pouvoir exercé de manière si durable en dépit des revers militaires, est probablement sans précédent dans l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle. L'étendue des compétences de Staline est, tout autant que l'étendue des groupes qu'il a dominés, un trait remarquable de son pouvoir. Chef d'un parti, puis chef de gouvernement, Staline va progressivement sortir du domaine d'autorité normal de l'homme politique, fût-il un dictateur, pour légiférer sur tous les domaines de l'activité et de la réflexion humaine. Outre qu'il s'est improvisé rapidement *seul* gardien de l'idéologie, se substituant au Parti alors que Lénine s'était contenté d'affirmer *parfois* la justesse de ses vues contre le Parti, il revendique ensuite une compétence absolue en matière de sciences exactes, de philosophie, de linguistique, de littérature, d'art, etc. Il n'est pas un domaine où le jugement stalinien ne soit devenu normatif ; et Staline a créé ainsi un système de valeurs et de doctrines qu'il a associé à l'héritage des pères-fondateurs du marxisme et de Lénine, et qui est devenu tout entier indiscutable. La compétence de Staline suffit à envoyer à la mort les plus grands généticiens et à briser pour des décennies l'essor de la science soviétique.

Cette autorité, spirituelle autant que politique, illimitée, a été assise sur des *instruments de pouvoir* diversifiés et qui varient dans le temps. L'instabilité du système soviétique de l'ère stalinienne contraste ainsi



avec le caractère organisé du pouvoir hérité de Lénine. Staline a d'abord utilisé le *Parti* comme instrument de puissance et d'acquisition d'un pouvoir total. Jusqu'en 1934, c'est cet appareil qui est son moyen privilégié d'affirmer son autorité sur tous les secteurs de la vie sociale. Après 1934, et surtout avec la guerre, l'*État* devient l'instrument véritable du pouvoir stalinien. Les appareils de la bureaucratie d'État – y compris l'appareil militaire entre 1941 et 1946 – lui servent à coordonner, organiser, centraliser la vie soviétique. Devenu chef du gouvernement durant les années de guerre, il montre son refus d'exercer le pouvoir par les canaux du Parti en supprimant ces canaux, ou en embrouillant leurs compétences. Que le Congrès et le Comité central n'aient pas été convoqués durant des années importe peu, puisque ces assemblées se contentaient d'enregistrer les décisions staliniennes. Mais le *Politburo* disparaît aussi de manière durable de la vie politique. Et les diverses commissions du Parti qui traitaient traditionnellement [228] de domaines spécifiques, sont constamment mêlées les unes aux autres, dépossédées de leurs compétences propres, élargies ou condamnées à traiter de problèmes qui leur sont étrangers, ce qui en assure l'inefficacité. Si, dans les dernières années de son existence où Staline rend une certaine vie au Parti (XIX<sup>e</sup> Congrès de 1952) tout suggère qu'il s'apprête à faire glisser de nouveau certaines compétences vers le Parti, c'est-à-dire à mettre fin à un système qui semblait évoluer vers la stabilité et la prévisibilité, cette évolution restaurant le Parti va de pair avec les purges qui s'annoncent au début des années cinquante, et entre dans une même logique, celle du renouvellement d'hommes et d'appareils rassurés par les années plus stables, que la guerre et l'après-guerre ont imposé. Dans ces changements perpétuels d'instruments de pouvoir, un élément demeure *constant* : *l'appareil répressif*. Sa compétence n'a cessé de s'élargir au fil des ans ; le contrôle qu'il exerce ne trouve pas de limites dans le Parti ou l'État ; et, quel que soit le niveau d'autorité des individus, leur subordination à l'appareil répressif est une constante du système stalinien (Fainsod, 1950). L'appareil répressif lui-même était placé sous l'autorité directe de Staline et de lui seul comme en témoignent les archives de Smolensk.

La légitimité du pouvoir personnel de Staline n'a pas été moins changeante que les instruments d'autorité dont il a usé. À l'origine, Staline revendique une légitimité de *fonction* et non de personne. C'est au nom du Parti, comme secrétaire général, qu'il exerce son pouvoir ;

et ce pouvoir est celui du Parti tout entier. Progressivement, cette dimension de la légitimité s'enrichit d'une dimension *personnelle* enracinée dans l'héritage de Lénine. Staline se dit l'héritier de Lénine parce qu'il en conserve et en enrichit l'apport doctrinal (cette interprétation de la légitimité commence dès que Staline publie les *Questions du léninisme*, et se développe dans la *Pensée de Marx-Engels-Lénine-Staline*). Mais il est aussi et surtout son héritier par les purges qui ont fait disparaître de l'histoire révolutionnaire tous les compagnons de Lénine. Ce n'est pas un hasard si Vichinsky s'est acharné à obtenir de Boukharine, « l'enfant chéri du Parti », l'aveu d'un complot fomenté contre Lénine (Tucker-Cohen, 1965 ; Broué, 1964). Cette invention extravagante et la résistance farouche de Boukharine qui avoue tout, sauf cela, montrent bien le projet stalinien de supprimer tous ceux qui le séparent de Lénine. Ainsi prend consistance la légende que les écrits, les tableaux, les sculptures, les films vont fixer dans la mémoire collective : celle de deux acteurs égaux et de deux seulement de l'histoire soviétique. À la veille de la guerre, la légitimité stalinienne glisse de l'héritage léniniste à une version encore plus *personnalisée*. Nourrie d'abord de l'image paternelle que diffuse une culture politique définissant un univers de *Fils* guidés par le Père. La guerre achève cette mutation et donne au pouvoir personnel de Staline une légitimité *personnelle*. C'est le *Guide (Vojd')*, le chef militaire, l'homme qui *sait* tout, qui domine l'URSS au nom de ses vertus propres. C'est aussi le *fondateur de l'État* et le promoteur de la modernisation de l'URSS, toutes tâches dont Lénine est absent. Dans la nouvelle version de l'histoire que Staline impose, l'histoire de l'État stalinien et l'histoire de la Russie pré-révolutionnaire se rejoignent par-dessus la révolution. Ce n'est pas un hasard si en 1952 le Parti que Staline ressuscite perd le qualificatif de *bolchevik* dont Lénine portait la responsabilité ; si l'Armée Rouge change de nom ; de même que les organes du gouvernement ; après que l'hymne révolutionnaire *l'Internationale* a déjà cédé le pas à un nouvel hymne national où le [229] nom de Staline est indéfiniment répété. Ces symboles indiquent clairement que l'URSS sur laquelle Staline règne en maître est un pays sans lien avec l'espace révolutionnaire de Lénine. La légitimité de Staline plonge ses racines dans l'histoire séculaire de la Russie, de ses hommes d'État et de ses guerriers, de ceux qui ont forgé la nation russe. Et cette légitimité a pour traduction claire la statue de Staline érigée au sommet de l'Elbrouz et qui porte en souscription la phrase : « Le plus grand homme de tous les

temps. » C'est ici que la légitimité stalinienne apparaît dans toute sa nouveauté. Essentiellement personnelle, fondée sur le génie propre de Staline, liée à la tradition étatico-nationale, coupée presque de la révolution. Si le Parti, instrument de pouvoir renaissant conserve une légitimité, c'est moins au nom de la révolution que comme prolongement du pouvoir propre de Staline. Le culte de la personnalité qui se développe dans l'après-guerre reflète cette légitimité d'un homme et d'une autorité. Il s'exerce dans un style incantatoire, vidé de tout autre contenu idéologique, et cette évolution affecte aussi l'idéologie communiste qui tend à se réduire au culte de Staline.

- Ce pouvoir personnel total a pour complément *la destruction des bureaucraties et de l'oligarchie*. Jusqu'au début des années trente, les élites révolutionnaires se sont consolidées et sont incarnées par une oligarchie ; la révolution stalinienne des années trente va l'arracher à ses positions pour la remplacer par des vagues successives de cadres qui constitueront une catégorie socio-politique inattendue, classe dirigeante temporaire, sans assise et sans sécurité d'emploi. L'expression peut paraître paradoxale, elle traduit pourtant la « méthode stalinienne » d'exercice du pouvoir. Par son isolement de la société, par ses privilèges – d'autant plus patents qu'ils sont légitimés par l'idéologie revue par Staline, qu'ils opposent la classe dirigeante un instant satisfaite à une société privée de tout et opprimée – l'ensemble des responsables forme bien une classe dirigeante et « dominante » (Matthews, 1978 ; Vozlenski, 1980, p. 40). Mais, en même temps qu'il promeut cette classe et la satisfait par des avantages exorbitants, Staline veille à lui interdire de se consolider et de se perpétuer. Les purges constantes ont pour fonction d'empêcher cette classe dirigeante de se doter d'un statut. L'insécurité, la certitude d'une situation temporaire, tel est le lot de cette classe dirigeante qui n'a que les apparences du pouvoir et surtout pas le pouvoir de se protéger. Cette classe instable doit se contenter, dans le temps de pouvoir et de privilèges que Staline lui concède, d'exécuter la politique qu'il décide et d'adopter sans débat toutes ses positions. Elle doit aussi concourir, par son activité et ses louanges, au développement du pouvoir et du culte de Staline. Et par là même elle ne cesse de recréer les conditions de sa précarité. Pas plus que les hommes, les bureaucraties ne connaissent sous Staline l'autonomie des statuts. À les élever et les abaisser tour à tour, à leur

assigner des compétences changeantes, à les priver en permanence de ceux qui les incarnent, Staline interdit aux bureaucraties d'avoir une place spécifique, stable, légitimée par un domaine de compétence propre. Pourtant, dans ce dédain des appareils, Staline a été constant dans sa volonté d'inscrire le système dans un cadre étatique. S'il affaiblit constamment les appareils de l'État, il s'adonne avec une constance égale à l'édification d'un État, et finit par considérer que le fond du socialisme, sa justification, c'est précisément l'État. Sa [230] réflexion finale sur l'autonomie de la *superstructure* (dissimulée derrière le débat linguistique), témoigne de cette orientation fondamentale du stalinisme : la volonté étatique, la volonté de s'identifier en dernier ressort à l'État, symbole de continuité et de permanence du pouvoir. Toute l'idéologie soviétique sera remodelée par Staline dans cette perspective (Staline, 1936). Exerçant ainsi un pouvoir absolu sur la société et sur les appareils bureaucratiques, Staline n'en sera pas pour autant libre de refuser tout compromis avec eux. Dès le milieu des années trente, la codification d'un statut kolkhozien suggérant que le cadre coopératif est durable, la reconnaissance du droit paysan à exercer une activité privée limitée sur son *lopin* de terre, résultent d'une volonté affirmée de pacifier la campagne. Au début des années cinquante, Staline tentera sans doute de remettre ce compromis en cause par un plan de transformation générale du monde paysan – le projet des agrovilles présenté par Khrouchtchev –, mais la résistance paysanne appuyée par des responsables nationaux lui fera abandonner cette tentative. Et il garantit alors au monde rural le maintien du statut élaboré au lendemain de la collectivisation. De la même manière, la Constitution de 1936 qui inscrit le fédéralisme au cœur de la définition de l'État, prolonge le compromis passé par Lénine avec les nations. Le statut de transition post-révolutionnaire destiné à disparaître avec les progrès du socialisme est tout au contraire consolidé au moment où PURSS prétend avoir atteint le stade socialiste.

La guerre et la nécessité de rallier une population désarmée vont imposer des compromis nouveaux, plus étendus par les groupes auxquels ils s'adressent et par leurs conséquences. À la société tout entière Staline assure un moment de paix civile en mettant fin à la période répressive. Le seul délit qui sera réprimé – mais il est identifié – est celui de trahison envers la patrie (Nekrich, 1978). Tous les groupes

sociaux et nationaux voient alors s'élargir leurs droits. La classe dirigeante bénéficie aussi de cet apaisement momentané, puisqu'elle connaît, pour la première fois, la stabilité des statuts et des principes, et cette situation nouvelle va la conduire à tenter de consolider ses acquis au lendemain de la guerre. Des regroupements s'esquissent que Staline interrompra brusquement en 1948 par une reprise prudente mais visible des purges (Guinzbourg, 1980, p. 374). Au sommet du système politique même, un groupe dirigeant paraît un moment se reconstituer, dominé certes par Staline. Mais la diversité des tâches et l'efficacité imposées par la guerre entraînent une certaine répartition des responsabilités. L'armée notamment acquiert alors une véritable autonomie que la présence envahissante de Staline ne suffit pas à dissimuler complètement. Enfin, parce que les organisations sociales émanant du Parti ou gravitant autour de lui sont incapables de mobiliser réellement une société désemparée, les Églises retrouvent une existence (Struve, 1963). Sans doute, Staline leur rend-il droit de cité pour une finalité précise, il entend utiliser leur autorité morale sur la société pour l'associer à l'effort de guerre. Mais ici se situe le compromis le plus important et le plus durable que Staline ait accepté. En 1943, sa rencontre avec le métropolite de Moscou, l'accord donné à la convocation d'un concile orthodoxe qui permettra d'élire un titulaire au siège patriarcal vacant depuis 1926 représentent les pièces maîtresses d'un véritable concordat implicite qui ne sera plus remis en cause. L'existence acceptée de religions, c'est-à-dire de systèmes d'idées, de hiérarchies et d'institutions totalement étrangères au Parti (qu'il les contrôle est une autre affaire), [231] constitue jusqu'à ce jour l'unique brèche dans le monopole idéologique et institutionnel de l'URSS. Hors ce cas, les espaces sociaux autonomes – la famille, le lopin – concernaient des individus et non des groupes ; de plus, ils n'offraient aucun *système de valeurs collectives*, étranger au communisme.

### **3. Le changement post-stalinien et le modèle totalitaire**

[Retour au sommaire](#)

Lorsque Staline disparaît le 5 mars 1953, le changement s'impose, mais nul n'en prévoit alors l'ampleur, nul ne peut prédire s'il entraînera un aménagement du système antérieur ou une rupture radicale avec lui. Pourtant, désormais, en dépit de retours en arrière ou de freinages, les tendances principales que l'on entrevoit dès la fin des années cinquante auront été préservées et amplifiées. En trente années – 1953-1984 – les éléments durables de rupture avec le stalinisme ont été suffisamment consolidés pour que l'on puisse définir par eux le système soviétique contemporain. Plusieurs traits doivent être retenus ici. En premier lieu, l'*abandon de la terreur* (Kassof, 1964 ; Moore, 1958, pp. 19-20). Sans doute le système soviétique maintient-il – malgré le XX<sup>e</sup> Congrès – un contrôle strict sur la société ; une bureaucratie répressive qui, après une phase d'affaiblissement – 1956-1967 – n'a cessé de se renforcer (Linden, 1966 ; Meyer, 1964, pp. 21-28) ; et un système concentrationnaire presque inchangé. Mais l'usage du système répressif a évolué. La répression ne menace plus ceux qui se conforment au système, elle s'applique à ceux qui le contestent, que ce soit par les idées ou les actes. En d'autres termes, la société soviétique – dirigeants et citoyens ordinaires – connaît désormais les règles qui lui sont imposées, les frontières qu'elle ne peut transgresser. À l'intérieur de ces frontières – les comportements apparents sont désormais plus importants que la réalité et les convictions – chacun évolue à sa guise. Ce que le pouvoir demande à ses administrés c'est de *paraître* conformes à l'image de l'*Homo Sovieticus* véhiculée par l'idéologie (Zinoviev, 1982). Le second trait qui caractérise le système soviétique post-stalinien est la consolidation de la classe dirigeante et le retour à un pouvoir oligarchique (Righby, 1964, p. 509 ; Hough, 1969 ; Azrael, 1966 ; Hough, 1976, pp. 11-13). La classe dirigeante a acquis depuis 1964 la stabilité de l'emploi et, par là même, la possibilité de s'autoreproduire et de perpétuer ses privilèges (Carrère d'Encausse, 1980, chap. IV). Ceci permet, pour la première fois dans l'histoire soviétique, de parler avec pertinence d'une classe dirigeante. Cette consolidation des statuts a, de surcroît, été le produit d'une lutte consciente des élites – la déposition de Khrouchtchev en témoigne – et

a été codifiée dans un véritable accord entre les plus hauts responsables de l'URSS et cette classe dirigeante (Brejnev, 1966, I, p. 90). La restauration de l'oligarchie résulte tout à la fois du désir de sécurité des principaux responsables politiques, qui en 1953, pour éviter un retour aux pratiques terroristes de Staline contre eux, se sont accordés sur le rejet du pouvoir personnel et le principe de la *direction collective*. L'évolution soviétique des années post-khrouchtcheviennes – le pouvoir de Khrouchtchev était marqué par une tentative de restaurer le pouvoir personnel (Tatu, 1967 ; Linden, 1966) – est caractérisée par deux traits qui ne sont contradictoires qu'en apparence : [232] le développement du pouvoir oligarchique (concentré dans le Politburo et le Secrétariat), et le développement simultané d'une personnalisation de l'autorité – et non du pouvoir – du premier des oligarques. Le pouvoir personnel proprement dit semble avoir disparu de l'horizon politique soviétique (Garrère d'Encausse, 1980, p. 890).

L'après-stalinisme est ainsi marqué par un triple compromis. Celui qui a permis à la sphère du pouvoir d'évoluer pacifiquement et de se consolider. Celui que le pouvoir a passé avec des institutions et des groupes sociaux constitués – églises et nations. Ces institutions ou groupes sociaux évoluent tout à la fois dans le cadre du système et hors de sa norme idéologique ; et parfois enfin contre lui. Les églises véhiculent, toutes, un système d'idées que l'idéologie communiste ne peut revendiquer, et sont souvent le lieu d'identification à un système de valeurs et à des communautés humaines étrangères au communisme et à l'URSS. De surcroît, elles prétendent parfois – c'est le cas de l'islam ou du baptisme – déborder de l'espace religieux et régir la totalité de la vie des individus et parfois des communautés. L'affirmation par certaines églises d'une vocation temporelle, et non seulement spirituelle, est encore suffisamment sourde en URSS pour ne pas conduire à des conflits ouverts ; mais l'exemple de la Pologne montre jusqu'où pourrait aller ce développement des ambitions religieuses. Quant aux nations dont la Constitution de 1977 a garanti la survie au stade du *socialisme développé*, elles offrent un cadre à des actions collectives qui s'inspirent de solidarités étrangères au système soviétique. Elles sont parfois le canal de pressions sociales sur le système (Géorgie, 1977). Le troisième compromis est celui dont bénéficie la société. Ici les concessions sont tantôt globales, tantôt particulières. La société entière bénéficie depuis trois décennies d'une

extension de l'espace de vie privée que la fin de la terreur (donc de la méfiance entre individus), et un progrès de l'habitat (le recul du logement communautaire), renforcent considérablement. Malgré les multiples instances de mobilisation sociale – organisations sociales, éducation et agitation – l'*Homo Sovieticus* se réfugie toujours plus dans la vie privée, et n'accorde aux institutions collectives de socialisation que le temps et l'attention qu'imposent une adhésion formelle au système. Ce repli vers la vie privée contribue à accroître la distance entre le pouvoir et les citoyens, l'indifférence au politique – *eux et nous* – et la multiplication des activités parallèles aux activités officielles. Tout est *double* en URSS, les comportements, la parole, l'économie, le travail (Dimov, 1980). Les conséquences de cette fuite de l'*Homo Sovieticus* dans l'espace privé sont tout à la fois utiles au système et gênantes. Utiles parce qu'elle entraîne une *dépolitisation* croissante qui rassure le pouvoir et lui permet de relâcher les contrôles en raison de cette indifférence au politique. Le « chacun pour soi » et l'inutilité de contrôles qui en découle, devraient, espèrent les responsables de l'URSS, assurer au système un certain degré de consensus social sincère. De ce compromis qui consacre la perte totale de foi des Soviétiques envers leur système, les dirigeants espèrent, en dernier ressort, gagner une adhésion – cynique, pragmatique – à un système qui serait perçu non plus dans sa *singularité*, mais au contraire comme *n'importe quel autre type d'organisation politique*. Mais, en regard de cette vision optimiste des effets du compromis, le pouvoir peut en mesurer les conséquences négatives. Seule compte pour l'*Homo Sovieticus* l'activité privée, conviction qui entraîne une [233] démobilisation des travailleurs et une productivité très basse, un gaspillage des biens publics dont l'ampleur a depuis longtemps cessé d'être marginale, une enfreinte permanente de toutes les règles de la vie collective. Devant les effets économiques et moraux de cette évolution, le pouvoir soviétique a tenté depuis la fin des années soixante-dix de réagir – du discours Souslov en 1981 à la campagne de I. Andropov puis de Tchernenko sur la restauration de la discipline –, mais sans succès. La durée du compromis – une génération entière a été élevée dans ce contexte – en fait désormais un élément stable, même s'il est dissimulé, de la culture politique soviétique. Ou mieux, ce compromis a juxtaposé à la culture politique explicite définie par le Parti, une *culture implicite* à laquelle s'identifie la société.



À l'intérieur de la société, un groupe particulier, la paysannerie – groupe en déclin démographique – bénéficie aussi d'un compromis durable. La révision du statut juridique des paysans, devenus citoyens à part entière par la délivrance de passeports intérieurs, l'amélioration de leur statut social – salaires et pensions –, la garantie de conserver leurs lopins (Constitution de 1977), et l'agrandissement de ces lopins, toutes ces mesures attestent que le pouvoir soviétique reconnaît désormais l'existence et les exigences de la société rurale, sa spécificité, et tente par cette reconnaissance d'obtenir son adhésion.

Dans tous ces changements, un trait commun se dégage, la *prévisibilité*. Le système soviétique n'est plus caractérisé par l'arbitraire absolu. Chacun – où qu'il se situe – connaît les normes de comportement et l'espace d'autonomie auxquels il est contraint. Ceci signifie-t-il que la nature du système a changé ? qu'il n'est plus totalitaire ?

Trois remarques s'imposent ici qui éclairent la portée de ce compromis.

*En premier lieu*, le Parti communiste est devenu, dans la même période, le *centre unique* du pouvoir de décision (Meyer, 1965, p. 408 ; Carrère d'Encausse, 1980, p. 83). La disparition du pouvoir personnel absolu est compensée par l'affirmation du *pouvoir absolu du Parti*, dont l'oligarchie est l'expression concrète. L'équilibre des institutions, la Constitution de 1977, le débat politique, tout confirme cette évolution vers une concentration des pouvoirs par le Parti (la représentation des bureaucraties – administrations, armée, police – dans le Politburo depuis 1973 en témoigne). Le Parti affirme clairement désormais son monopole politique et idéologique. Si dans la pratique ce monopole s'exerce plus sur les bureaucraties que sur la société, c'est que la société est dépolitisée et ne dispose pas de canaux d'accès à la sphère de décision.

*Deuxièmement*, le seul groupe social avec qui le Parti refuse tout compromis, face auquel il fait preuve d'une rigidité caractéristique de l'époque stalinienne, c'est le groupe des intellectuels. Comme dans les années cinquante le système soviétique postule qu'il n'existe pas de sphères d'activités autonomes, que tout découle du Parti et de l'*esprit de Parti* (*Partiinost'*).

*Troisièmement*, les concessions faites à la réalité sociale peuvent être, en raison de l'autorité affirmée du Parti, des moyens qu'il a à sa disposition, remises en question à tout moment.

Comme à l'époque de Lénine, le système soviétique tend vers *la rationalité au [234] sein d'un pouvoir total*. Il conserve en même temps la possibilité d'user de la terreur en maintenant intacts ses instruments. Comme à l'époque de Lénine, le pouvoir personnel est remplacé par le pouvoir de l'oligarchie. Et comme au temps de Lénine, la société est absente de la sphère du politique et privée de moyens de peser sur elle. L'idéologie soviétique a perdu son influence sur les consciences, et son contenu a subi des modifications sensibles – l'étatisme, le patriotisme, l'inégalitarisme, en sont désormais parties intégrantes – mais sa fonction socio-politique est restée intacte. Les cinq traits du système totalitaire définis par les théoriciens du totalitarisme (Friedrich, 1954, p. 52 ; Arendt, Aron) sont toujours présents dans le système soviétique. Quelles conclusions en tirer ?

Si le stalinisme a poussé à l'extrême le totalitarisme, on doit cependant admettre que toutes ses caractéristiques essentielles (à l'exception du pouvoir personnel) étaient présentes dans le léninisme. Le système actuel qui reprend l'essentiel du léninisme est, comme lui, porteur de toutes les possibilités de passage d'un totalitarisme virtuel au totalitarisme total.

Aux définitions classiques du totalitarisme, l'exemple soviétique permet enfin d'ajouter une variable importante. Le *monopole de la vie économique* qui assure au système une emprise encore plus complète sur la société que les seuls monopoles politiques ou répressifs.

Enfin, la *pérennité du système totalitaire* en URSS, même si le totalitarisme est atténué par des compromis, avec la réalité sociale, est d'autant plus remarquable qu'elle s'impose en dépit des changements internes, de contextes internationaux très contrastés (seconde guerre mondiale, guerre froide, détente...), d'un certain degré d'ouverture des frontières, de la révolution technologique – la circulation des idées et de l'information par les radios occidentales et demain par satellite – qui brise le monopole médiatique du pouvoir, d'un contexte économique changeant à l'intérieur (pénurie ou développement) et à l'extérieur (prospérité ou crise), etc.

Ce qui en dernier ressort est remarquable, c'est que le totalitarisme né en Russie dans un contexte de dévastation économique et morale, et dans une société encore peu développée, semble capable de se perpétuer en URSS lorsque la société est très éduquée et apte à confronter les promesses de l'utopie dont elle a été nourrie et une réalité sociale qui les dément.

Toutes les conditions qui président à la genèse du totalitarisme ne sont plus réunies en URSS. Mais les instruments du système totalitaire y sont tous présents, même s'ils sont, pour certains – l'idéologie et le système répressif –, transformés dans leur contenu ou atténués dans leurs manifestations. Le poids de la réalité sociale sur les comportements du système politique est incontestable. Il lui impose des compromis importants, mais il ne suffit pas à l'entamer, ni à engager durablement le système dans la voie qui conduit hors du totalitarisme. Même s'il n'est pas de réalité politique qui corresponde complètement à la théorie du système totalitaire, même si le système soviétique est caractérisé par des variations dans le temps qui ont accru sans aucun doute profondément la capacité de la société à vivre à « la marge » du politique et de ses exigences, l'URSS conserve encore un type d'organisation politique et sociale qui en fait l'illustration la plus riche, la plus exemplaire du monde totalitaire.

[235]

## ***BIBLIOGRAPHIE***

[Retour au sommaire](#)

Arendt (Hannah), 1972, *Le système totalitaire*, Paris, Le Seuil.

Armstrong (John A.), 1959, *The Soviet bureaucratie Elite*, New York, Praeger.

Armstrong (John A.), 1961, *The politics of Totalitarianism*, New York, Random House.

*Authoritarian Politics in Communist Europe : uniformity and diversity in one-party States*, 1976, Berkeley, Institute of international Studies.

Avritch (Paul), 1975, *La tragédie de Cronstadt*, Paris, Seuil.

Azrael (Jeremy R.), 1966, *Managerial Power and Soviet Politics*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Azrael (Jeremy R.), 1968, *The Party and Society*, in *Kassof (Allen)*, 1968.

Azrael (Jeremy R.), 1970a, *The internal Dynamics of the CTSU, 1917-1977*, in Huntington (S. P.), Moore (C. H.), ed., *Authoritarian Politic in Modern Society*, New York, Basic Books.

Azrael (Jeremy R.), 1970b, *Varieties of de-stalinization*, in *Johnson (Chalmers)*, 1970.

Barghoorn (Frederick C.), 1967, *The Security Police*, in Skilling (Gordon H.) et Griffiths (Franklyn).

Berman (Harold J.), *Justice in the USSR – an interpretation of Soviet Law*, Cambridge (Mass.) (ed. rev.), Harvard University Press.

Bettelheim (Charles), 1977, *Les luttes de classes en URSS, 2<sup>e</sup> période, 1923-1930*, Paris, Seuil-Maspero.

Brejnev (Leonid), 1966, rapport au XXIII<sup>e</sup> Congrès, *XXIII s'ezd KPSS*, Moscou, Izdatel'stvo politicheskoj literatury.

Broué (Pierre), 1964, *Les procès de Moscou*, Paris, Julliard.

Brzezinski (Zbigniew K.), 1956, *The permanent Purge : Politics in Soviet Totalitarianism*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Brzezinski (Zbigniew K.), 1961, *The nature of the Soviet System*, *Slavic Review*, XX, octobre.

Carrère d'Encausse (Hélène), 1978, *L'Empire éclaté, la révolte des nations de l'URSS*, Paris, Flammarion.

Carrère d'Encausse (Hélène), 1979, *Staline, l'ordre par la terreur*, Paris, Flammarion.

Carrère d'Encausse (Hélène), 1980, *Le pouvoir confisqué. Gouvernants et gouvernés en URSS*, Paris, Flammarion.

Clarck (Katerina), 1977, *Utopian Anthropology as a context for Stalinist Literature*, in Tucker (Robert C.), 1977.

Cohen (Stephen), 1973, *Bukharin and the bolshevik revolution. A political biography, 1888-1938*, New York, Knopf.

Connor (Walter D.), 1972, *The manufacture of Deviance : the case of the Soviet Purge, 1936-1938*, *American Sociological review*, vol. XXXVII, août.

Conquest (Robert), 1968, *The Great Terror : Stalin's purge of the Thirties*, London, Macmillan (trad. franç., 1970, *La grande terreur : les purges staliniennes des années trente*, Paris, Stock).

Daniels (Robert V.), 1962, *The nature of Communism*, New York, Random House.

Deutscher (Isaac), 1967, *The unfinished revolution*, Oxford, Oxford University Press.

Dimov (Alexandre), 1980, *Les hommes doubles*, Paris, J. C. Lattes.

Djilas (Milovan), 1957, *The new class : an analysis of the communist system*, New York, Praeger.

Fainsod (Merle), 1958, *Smolensk under Soviet rule*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press (trad. franç., 1967, *Smolensk à l'heure de Staline*, Paris, Fayard).

Fainsod (Merle), 1963, *How Russia is ruled*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press (Éd. révisée) ; éd. revue et complétée, 1979, Hough (Jerry F.) et Fainsod (Merle), *How the Soviet Union is governed*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press (trad. Franç., 1957, *Comment l'URSS est gouvernée*, Paris, Éd. de Paris).

Fitzpatrick (Sheila), 1977 (éd.), *The Cultural Revolution in Russia, 1918-1931*, Bloomington Ind.

Friedrich (Karl J.), Brzezinski (Zbigniew K.), 1956, *Totalitarian dictatorship and autocracy*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Friedrich (Karl J.), 1954 (éd.), *Totalitarianism*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press (dernière édition, 1964).

[236]

Gerschenkron (Alexander), 1962, *Economic backwardness in historical perspective*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Gorbatov (Alexandr Vassilievitch), 1965, *Gody i voiny*, Moscou, Voennizdat (trad. Franç., 1966, *Les années de ma vie, un général soviétique dans les camps de Staline*, Paris, Stock).

Guinzbourg (Eugenia S.), 1971, *Le vertige*, Paris, Seuil.

Guinzbourg (Eugenia S.), 1980, *Le ciel de la Kolyma*, Paris, Seuil.

Hazard (John), 1960, *Settling disputes in Soviet Society : the formative years of legal institutions*, New York, Columbia University Press.

Hough (Jerry F.), 1969, *The Soviet Prefects*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press.

Hough (Jerry F.), 1976, The Brejnev era : the man and the regime, *Problems of Communism*, 25 (mars-avril).

Hough (Jerry F.), 1977, *The Soviet Union and Social Science Theory*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press.

Huntington (Samuel P.), Moore (Clement H.), 1970 (éd.), *Authoritarian politics in Modern Society*, New York, Basic Books.

Iudin (P.), 1937, Protiv putanitsy, pochlosti i revizionizma, *Pravda*, 20 janvier.

Johnson (Chalmers) (éd.), 1970, *Change in communist systems*, Stanford (Calif.), Stanford University Press.

Kassof (Allen), 1964, The administered Society : totalitarianism without terror, *World Politics*, XVI, July.

Kassof (Allen), 1968, *Prospects for Soviet Society*, New York, Praeger.

Kerblay (Basile), 1975, *La société soviétique contemporaine*, Paris, Armand Colin.

Kolakowski (Leszek), 1977, Marxist roots of Stalinism, in Tucker (Robert G.), 1977.

Krylenko (N.), 1937, *Problemy Sotsialisticheskogo Prava*, Moscou, I.

Kucherov (Samuel), 1970, *The organs of Soviet administration of Justice*, Leiden, Brill.

Lénine (Vladimir I.), 1922, *Polnoe Sobranie Sotchinienii*, Moscou (5<sup>e</sup> éd.), t. 45, p. 189 ; t. 39, pp. 404-405.

Lewin (Mosche), 1968, *Russian Peasants and Soviet Power : a study in collectivisation*, London, George Allen & Unwin. Texte français, 1966, *La paysannerie et le pouvoir soviétique, 1928-1930*, Paris, La Haye, Mouton.

Lewin (Mosche), 1977, Class, state and ideology in the Piatiletka, in Fitzpatrick (Sheila).

Linden (Carl A.), 1966, *Krushchev and the Soviet Leadership*, Baltimore, John Hopkins Un. Press.

Mannheim (Karl), 1965, *Ideology and Utopia*, New York. [La version française est disponible dans Les Classiques des sciences sociales sous le titre [Idéologie et utopie](#). JMT]

Matthews (Mervyn), 1978, *Privilege in the Soviet Union*, London, George Allen & Unwin.

Medvedev (Roy), 1971, *Let History judge : the origins and consequences of Stalinism*, New York, A. Knopf.

Meyer (Alfred A.), 1964, USSR incorporated, in Treadgold (Donald W.).

Moore (Barrington) Jr., 1954, *Terror and Progress in USSR*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press.

Moore (Barrington) Jr., 1958, *Political Power and social theory*, Cambridge (Mass.), Harvard Un. Press.

Moore (Barrington) Jr., 1965, *Soviet Politics, the dilemma of Power*, New York (éd. révisée), Harper & Row.

Nekrich (Alexander), 1978, *The punished peoples*, New York, Norton.

Pachukanis (E. B.), 1936, Gosudarstvo i Pravo pri Sotsializme, *Sovetskoe Gosudarstvo*, 3.

Pethybridge (Roger), 1962, *A key to Soviet Politics*, London, G. Allen & Unwin.

Pokrovsky (M. N.), 1933, *Istoritcheskaja Nauka i bor'ba Klassov*, Moscou, vol. I.

Righby (T. Harry), 1964, Traditional, Market and organizational societies, *World Politics*, 16, July.

Righby (T. Harry), 1968, *Communist Party membership in the USSR, 1917-1967*, Princeton, Un. Press.

Righby (T. Harry), 1976, Politics in the mono-organizational Societies, in *Authoritarian Politics*.

Righby (T. Harry), 1977, Stalinism and the mono-organizational societies, in Tucker (Robert C), 1977.

[237]

Schapiro (Leonard), 1955, *The origins of the Communist autocracy. Political opposition in the Soviet State, first phase 1917-1922*, London, London School of Economics and Political Science.

Schapiro (Leonard), 1960, *The Communist Party of the Soviet Union*, London, Eyre and Spottiswoode.

Schapiro (Leonard), 1972, *Totalitarianism*, New York, Praeger.

Schapiro (Leonard), 1984, *1917 : the Russian revolution and the origins of Present day Communism*, Londres, Temple Smith.

Sharlett (Robert), 1977, Pashukanis and the withering away of law in the USSR, in Fitzpatrick (Sheila), 1977.

Skilling (Gordon H.), Griffiths (Franklyn), 1971, *Interest groups in Soviet Politics*, Princeton, Princeton Un. Press.

Slusser (Robert), Wolin (Simon), 1957, *The Soviet Secret Police*, New York, Praeger.

Smirnov (Evgenii), 1938, *Pavlik Morozov v pomochtch Plonervojatomu*, Moscou.

Soljenitsyne (Alexander L), 1973, *Arkhipelag Gulag, 1918-1958*, Paris, YMCA Press, 3 tomes (trad. franç., *L'Archipel du Goulag*, Paris, Seuil).

Soljenitsyne (Alexander L.), 1975, Understanding Communism, *The New leader*, August, 4.

Stakhanov (Andrei), 1937, *Rasskaz o moei jizni*, Moscou.

Staline, 1935, Retch Tovarichtcha Stalina na pervom vsesoiuznom sovechtchanii Stakhanovtsev, *Literaturnaia Gazeta*, n° 65, 24 novembre.

Staline, Kirov, Jdanov, 1936, remarques sur l'histoire, *Pravda*, 27 janvier.

Staline, 1936, *Doklad o proekte Konstitutsii SSSR*, Moscou.

Struve (Nikita), 1963, *Les chrétiens en URSS*, Paris, Seuil.

Tatu (Michel), 1967, *Le pouvoir en URSS. Du déclin de Khrouchtchev à la direction collective*, Paris, Grasset.

Treadgold (Donald W.), éd., 1964, *The development of the USSR*, Seattle, Washington, Un. Press.

Tucker (Robert C.), Cohen (Stephen), 1965, éd., *The Great Purge Trial*, New York, Grosset & Dunlap.

Tucker (Robert C.), 1969, *The marxist revolutionnary idea*, New York, Norton.

Tucker (Robert C.), 1972, *Soviet Political mind*, éd. rev., London, G. Allen & Unwin.

Tucker (Robert C.), 1973, *Stalin as revolutionnary 1879-1929. A study in History and Personality*, New York, Norton.

Tucker (Robert C.), 1977, *Stalinism. Essays in Historical interprétation*, New York, Norton.

Tucker (Robert C.), 1977, Stalinism and comparative communism, in Tucker (Robert C), 1977.

Trifonov (I. Ia), 1964, *Klassy i Klassovaia bor'ba v SSSR*, Leningrad, Izdatel'stvo Leningradskogo Universiteta.

Ulam (Adam B.), 1965, *The new face of Soviet totalitarianism*, New York, Praeger.

Vichinsky (Andreï), 1937, Protiv antimarksistskih teorii Prava, *Pravda*, 9 avril.

Vozlenski (Michael), 1980, *La Nomenklatura. Les privilégiés en URSS*, Paris, Belfond.

Zinoviev (Alexandre), 1982, *Homo Sovieticus*, Paris, Julliard, L'Âge d'Homme.